

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 15 janvier 2026 / 26 rajab 1447 - N° 4001 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député Chérif Abdellah Madjid "ANTAR"  
[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: contact@dknews.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT  
Plusieurs secteurs examinés

P.3

DIPLOMATIE AFRICAINE  
L'Algérie renforce son ancrage continental à travers une stratégie claire et une action soutenue

P.24

ALGÉRIE - ITALIE  
Une convergence stratégique renforcée au sommet du Conseil de la Nation

P.24

## REVALORISATION DU SNMG

# Le salaire minimum national porté à 24.000 DA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026



Le décret présidentiel 26-01 fixant le salaire national minimum garanti (SNMG), a été publié dans le premier numéro du Journal officiel de l'année 2026. Le décret énonce que "le salaire national minimum garanti correspondant à une durée légale hebdomadaire de travail de quarante (40) heures, équivalent à 173,33 heures par mois, est fixé à vingt-quatre mille dinars (24.000 DA) par mois, soit un taux horaire de 138,46 dinars". P.3

SPÉCULATION, LIQUIDITÉS ET RÉGULATION DU MARCHÉ

L'État face aux épreuves récurrentes de la stabilité économique

P.6

EMPLOI

Saihi préside une réunion d'évaluation consacrée aux activités de la CNAS

P.4

RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES WALIS

Le Premier ministre préside une réunion pour garantir l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité durant le Ramadhan

P.3

SANTÉ

ADOLESCENT  
Il dévore, c'est normal ?

P.12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)  
CSC-ESS et ESM-JSS, duels au sommet entre clubs de l'élite

P.22



CINÉMA  
La manifestation "Ciné-parcours Bejaia" du 15 au 17 janvier

P.16

ARMÉE

ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

P.2

## BLIDA

**Ouverture du Salon régional des agrumes avec la participation de 70 exposants**

La 6e édition du Salon régional des agrumes a été ouverte, mercredi à Blida, avec la participation de 70 exposants entre producteurs et professionnels de la filière, venus de plusieurs wilayas du centre du pays.

Organisée sur deux jours à la salle omnisports chahid Mohamed-Baâziz, au centre-ville, cette manifestation agricole regroupe des exposants de Tipasa, Chlef, Bouira, Boumerdes, Ain Defla et Alger, entre autres.

Outre les producteurs d'agrumes, cette édition est marquée par la présence d'acteurs de la filière agroalimentaire, de fournisseurs de matériel agricole, de producteurs de plants d'agrumes et de miel, ainsi que d'établissements bancaires et d'assurances.

Le Salon offre aux visiteurs l'occasion de découvrir les différentes variétés d'agrumes, leurs caractéristiques et leurs usages, qu'ils soient destinés à la consommation, à la transformation industrielle ou à la fabrication artisanale de confitures.

A cette occasion, les représentants des chambres d'agriculture prévoient une production abondante pour la campagne agricole 2025-2026. A titre indicatif, la wilaya d'Alger, qui consacre 8.330 hectares à cette culture, table sur une production de près de 1,3 million de quintaux.

De son côté, la wilaya de Blida, qui assure près de 38% de la production nationale d'agrumes, prévoit une récolte de plus de 4,5 millions de quintaux, avec un rendement moyen de 226 quintaux à l'hectare, selon le directeur du secteur, Kamel Foudhala.

Le Salon a également permis aux agriculteurs d'exposer leurs préoccupations, axées notamment sur les autorisations de forage.

Le directeur des ressources en eau et de l'hydraulique, Abdelkrim Allouche, a indiqué à ce sujet, que 280 autorisations de forage ont été accordées l'année dernière, dont 80% au profit des producteurs d'agrumes.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**  
**Démantèlement de trois réseaux criminels et saisie d'une importante quantité de kif traité et de cocaïne (Sûreté nationale)**

Les brigades opérationnelles du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) ont mis en échec, dans des opérations distinctes au cours de la semaine dernière, l'activité de trois réseaux criminels organisés avec l'arrestation de 14 individus dont une femme et la saisie de plus d'un (1) quintal de kif traité ainsi qu'une quantité importante de cocaïne, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Lors de la première opération menée dans une wilaya de l'ouest du pays, les éléments dudit Service ont réussi à "déjouer une tentative de transfert d'une quantité de kif traité de 1 quintal et 20 kg, soigneusement dissimulée dans des compartiments aménagés d'un véhicule utilitaire".

La deuxième opération menée au niveau de la wilaya d'Alger, a permis "la saisie de 38 kg de cocaïne". La troisième opération, quant à elle, s'est soldée par "la mise en échec de l'activité d'un réseau criminel organisé visant à acheminer une cargaison de psychotropes vers l'une des wilayas du nord, avec la saisie de 59.340 capsules de type Prégabaline", précise la même source.

## COMMERCE

**6e édition du "Ramadhan au Palais" du 12 février au 14 mars au Palais des expositions**

La 6ème édition de l'exposition commerciale "Ramadhan au Palais" se tiendra du 12 février au 14 mars au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), a annoncé, mercredi, dans un communiqué, la société algérienne des foires, filiale du groupe Safex.

Cette exposition, qui sera organisée à l'occasion du mois de Ramadhan, compte parmi les plus importantes manifestations commerciales saisonnières, connaissant une large affluence de visiteurs, grâce à l'espace commercial organisé, global et complet qu'elle offre pour l'exposition et la commercialisation de plusieurs produits à des prix exclusifs et adaptés, garantissant ainsi une expérience positive tant pour les exposants que pour les visiteurs. Elle vise également à soutenir l'activité commerciale et artisanale, à encourager le produit national et à renforcer les contacts directs entre les exposants et les consommateurs, outre sa contribution à la dynamisation de l'activité économique durant cette occasion religieuse, dans un cadre économique permettant au client d'acquérir les produits dont il a besoin aux meilleurs prix et à même de renforcer son pouvoir d'achat.

Par ailleurs, cet espace constitue une opportunité pour l'exposition d'une large variété de produits, notamment ceux connaissant une forte demande durant le mois de Ramadhan, tels que les fruits et légumes, les produits alimentaires de tous types, les viandes, la vaisselle, les articles et produits de nettoyage, les vêtements prêt-à-porter et les appareils électroménagers, ainsi que d'autres produits traditionnels et artisanaux, ajoute la même source.

A cette occasion, la société algérienne des foires a annoncé le début des inscriptions pour la participation à cet événement, invitant l'ensemble des commerçants et artisans souhaitant y participer à s'inscrire sur la plateforme électronique dédiée à cet effet: "registration.safex.dz", conclut le communiqué.

**EMIGRATION CLANDESTINE**  
**Quatre (4) passeurs arrêtés à Jijel (Sûreté)**

Les éléments de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la Sûreté de daïra de Chekfa (wilaya de Jijel) ont procédé à l'arrestation de quatre (4) passeurs préparant une émigration clandestine par voie maritime, a indiqué mercredi le bureau de communication de ce corps constitué. A la suite d'une information signalant un groupe d'individus s'apprêtant à organiser, en échange de sommes d'argent, une traversée clandestine vers la rive nord de la Méditerranée, à partir du littoral Est de la wilaya, les éléments de la BMPJ ont mené une enquête approfondie qui a permis d'identifier les passeurs en question, a-t-on précisé. Quatre (4) membres de ce groupe, âgés entre 31 et 34 ans, ont été arrêtés puis déférés, après finalisation des procédures légales d'usage, devant la juridiction territorialement compétente, qui a ordonné un mandat de dépôt pour deux (2) d'entre eux et le placement sous contrôle judiciaire des deux (2) autres sous les chefs d'inculpation de "trafic de migrants et non-dénomination de crime", a-t-on indiqué.

## Horaire des prières

<b>Fajr</b>	06h28
<b>Dohr</b>	12h57
<b>Aср</b>	15h35
<b>Maghreb</b>	17h54
<b>Isha</b>	19h20

## MÉTÉO

Alger	:	15°	07°
Oran	:	16°	10°
Annaba	:	18°	04°
Béjaïa	:	15°	07°
Tamanrasset	:	26°	14°

## ARMÉE

**ANP: mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (bilan)**

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 40 narcotrafiquants ont été arrêtés, lors d'opérations exécutées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 08 au 13 janvier en cours, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 08 au 13 janvier 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (40) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (3) quintaux et (4) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (34,7) kilogrammes de cocaïne et (222,218) comprimés psychotropes ont été saisis".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Ilizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (200) individus et saisi (36) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", selon le bilan.

De même, "12 autres individus ont été appréhendés et un (1) fusil mitrailleur de type FMPK, (3) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (4) fusils de chasse, (33,050) litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (71) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (205) migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif à l'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire et le projet de création de l'Orchestre Philharmonique d'Algérie ainsi que le référentiel national de formation et de compétences, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 14 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire et du bénéfice des aménagements raisonnables durant le déroulement des examens et des concours, au profit des personnes ayant des besoins spécifiques.

Cette démarche s'appuie sur une approche d'intégration effective des personnes ayant des besoins spécifiques dans des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire, en coordination avec les secteurs chargés de la solidarité nationale, de l'éducation nationale et de la santé.

Il s'agit également de la concrétisation du principe d'égalité des chances, en garantissant à cette catégorie d'élèves le droit à l'éducation et à l'enseignement sans discrimination, à travers un soutien pédagogique approprié avec des aménagements qui leur permettent de poursuivre leur scolarité et de passer leurs examens et concours dans des conditions adaptées.

Par ailleurs, le gouvernement



ment a entendu une communication sur le projet de création de l'Orchestre philharmonique d'Algérie visant à consolider la présence de l'Algérie sur la scène culturelle internationale en tant que force culturelle active.

La création d'un orchestre national professionnel, incarnée par l'Orchestre philharmonique d'Algérie, représente une nécessité urgente et une garantie fondamentale pour interpréter, réinterpréter et célébrer le patrimoine musical national. Le rôle premier de l'orchestre est de préserver ce patrimoine, de cultiver le goût artistique, de développer les talents et de soutenir la créativité musicale.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le référentiel national de formation et de compétences, en tant que l'une des réformes structurelles engagées par le secteur de la formation professionnelle dans le cadre d'une vision globale visant à améliorer l'employabilité, à développer les ressources humaines et à opérer une transition qualitative d'une logique de formation par

programmes vers une approche moderne centrée sur les compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail.

Le cadre de référence permet une lecture unifiée et claire des besoins en compétences au niveau national et assure la coordination entre les politiques de formation, d'emploi et d'investissement, en reliant directement les parcours de formation aux professions officiellement reconnues dans la classification nationale des professions et de l'emploi".

## RÉUNION DE COORDINATION AVEC LES WALIS

### Le Premier ministre préside une réunion pour garantir l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité durant le Ramadhan

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé une réunion de coordination avec les walis, consacrée à la garantie de l'approvisionnement du marché national en produits de première nécessité durant le prochain mois de Ramadhan, indique mercredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La réunion, tenue mardi par visioconférence, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre du Commerce intérieur et de

la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a permis d'examiner "les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan", précise la même source.

Le Premier ministre a donné, à cette occasion, des instructions visant à renforcer la coordination et la synergie des efforts afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité pour les citoyens durant le mois sacré.

Dans ce cadre, M. Sifi Ghrieb a insisté sur l'importance "d'adopter une approche proactive, à travers l'installation

de cellules de suivi et de coordination au niveau local".

De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a souligné le "rôle pivot" des collectivités locales, à leur tête les walis, dans la mise en œuvre effective des directives du Gouvernement pour une préparation optimale au mois sacré de Ramadhan, rappelant "la nécessité d'assurer l'ensemble des acteurs afin de veiller à la disponibilité de tous les produits de grande consommation", conclut le communiqué.

## PARLEMENT

### Les peines prévues dans le texte du Code de la route concernant des cas précis (ministre de la Justice)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjema, a affirmé, mardi, que les peines énoncées dans le texte du Code de la route, et considérées comme "sévères" ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des cas précis. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat du texte du statut de la magistrature, M. Boudjema a indiqué que les peines citées dans le texte de la loi, "ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des

cas précis, comme par exemple la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants ou de substances psychotropes". Concernant la mesure de détention provisoire, le ministre a précisé qu'"elle ne dépasse pas 0,5 %, et ce sont tous des cas liés à la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants, ou à la détention d'un faux permis de conduire", relevant que les magistrats "sont conscients de la responsabilité qui leur incombe et que chaque dossier a sa spécificité".

Par ailleurs, M. Boudjema

maa a indiqué que "les inquiétudes suscitées par ce texte de loi sont légitimes, mais ne devraient pas aller jusqu'à l'intimidation", rassurant que cette loi vise à "protéger la vie humaine en tenant compte de tous les facteurs menant aux accidents de la circulation, comme l'état des routes".

Soulignant que les sanctions sévères que prévoit le texte de loi sont liées à des cas précis "établis après une enquête judiciaire minutieuse et approfondie", le ministre a précisé que ce texte a été élaboré par "des spécialistes, avec le concours de différents ac-

## REVALORISATION DU SNMG Le salaire minimum national porté à 24.000 dinars à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Par Abed MEGHIT

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la politique salariale de l'État. Le décret présidentiel n°26-01 fixant le Salaire national minimum garanti (SNMG) a été officiellement publié dans le premier numéro du Journal officiel de l'année 2026, consacrant une revalorisation significative du salaire minimum en Algérie. Selon les dispositions de ce décret, le SNMG correspondant à une durée légale hebdomadaire de travail de quarante (40) heures, soit l'équivalent de 173,33 heures par mois, est désormais fixé à vingt-quatre mille dinars (24.000 DA) par mois.

Cette revalorisation établit également un taux horaire de 138,46 dinars, applicable à l'ensemble des secteurs concernés.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des engagements des pouvoirs publics visant à améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, à renforcer la justice sociale et à adapter les revenus aux évolutions économiques et sociales du pays. Elle traduit, en outre, la volonté de l'État de consolider les acquis sociaux et de garantir un revenu minimum décent aux salariés percevant les plus bas salaires.

Le décret présidentiel précise par ailleurs que toutes les dispositions antérieures contraires sont abrogées, notamment le décret présidentiel n°21-137 du 7 avril 2021, qui fixait jusqu'à la date de publication du présent décret le salaire national minimum garanti. Cette abrogation marque ainsi une rupture claire avec l'ancien cadre réglementaire et ouvre la voie à une nouvelle référence salariale nationale.

Sur le plan de l'application, le texte est sans équivoque : le nouveau SNMG entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui confère à cette mesure un caractère immédiat et obligatoire pour l'ensemble des employeurs, publics comme privés.

La publication de ce décret dans le Journal officiel confère à cette décision une portée juridique pleine et entière, renforçant la sécurité réglementaire et clarifiant les obligations des acteurs économiques. Elle constitue également un signal fort adressé au monde du travail, dans un contexte où la question du pouvoir d'achat demeure au cœur des préoccupations sociales.

À travers cette revalorisation du SNMG, les autorités réaffirment leur engagement en faveur de la protection des travailleurs et de l'amélioration progressive des conditions de vie, tout en inscrivant cette mesure dans une dynamique globale de réformes économiques et sociales visant la stabilité et l'équité.

## COMMUNICATION Le projet de statut particulier du journaliste au niveau du SGG (ministre)

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a indiqué, mardi à Alger, que le projet de statut particulier du journaliste se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG) pour examen.

Président l'ouverture d'une journée d'étude intitulée : "

Le respect du droit d'auteur, pilier de l'information moderne", organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). M. Bouamama a précisé que le projet de décret exécutif portant statut particulier du journaliste ainsi que celui fixant les conditions et modalités d'octroi de la carte nationale du journaliste professionnel "sont actuellement au niveau du SGG pour examen".

Ainsi, le ministre a souligné que ces textes de loi visent à "mettre en place les mécanismes à même de renforcer les droits du journaliste et son rôle pivot dans les médias modernes, outre l'impératif de faire respecter le droit du journaliste-auteur", conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce sujet.

APS

## UNIVERSITÉ

### L'ONOU adopte un nouveau mécanisme pour approvisionner les résidences universitaires

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a adopté un nouveau mécanisme d'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires, entré en vigueur dès le 1er janvier courant, dans le but d'améliorer la qualité de la restauration universitaire et d'en assurer la régularité et la transparence, a indiqué le directeur général de l'ONOU, Adel Mezough.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mezough a précisé que ce nouveau mécanisme repose sur "la contractualisation directe avec des entreprises publiques économiques pionnières, afin d'approvisionner les résidences universitaires en différentes denrées alimentaires, telles que les viandes rouges et blanches, les fruits et légumes, les légumineuses, ainsi que le lait et ses dérivés, au profit de près d'un demi-million d'étudiants répartis entre 423 résidences universitaires au niveau national".

Le responsable a, en outre, affirmé que l'adoption de ce nouveau mode d'approvisionnement a permis d'enregistrer "une amélioration notable des repas servis aux étudiants tant en termes de qualité que de quantité, en sus de contribuer à la rationalisation des dépenses", relevant que la préparation de cette opération a débuté en juillet dernier, à travers la conclusion de marchés selon la formule de négociation directe avec ces entreprises.

M. Mezough a indiqué que l'ONOU veille à "assurer une transparence entière dans les circuits d'approvisionnement et les mécanismes de suivi, et à répondre aux besoins effectifs exprimés par les étudiants, avec le respect strict des dispositions contractuelles contenues dans les cahiers des charges".

Pour le DG de l'ONOU, cette démarche s'inscrit dans le cadre de "l'instauration d'un approvisionnement régulier et de qualité, à même de constituer une garantie supplémentaire, afin de permettre aux étudiants de bénéficier de manière effective des œuvres universitaires, en phase avec le niveau et le volume des moyens mobilisés par les pouvoirs publics à leur profit".

Dans ce contexte, M. Mezough a précisé que les entreprises économiques contractantes, couvrant six (6) domaines, sont l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et les Entreprises frigorifiques de la méditerranée (FRIGOMEDIT), indiquant que la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) assure l'approvisionnement de l'ONOU en fruits et légumes, tandis que le Groupe GIPLAIT fournit le lait et ses dérivés.

De son côté, l'Entreprise publique de distribution et de conditionnement des produits alimentaires (Epe Dicopa) se charge de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

#### Généralisation de la numérisation de l'accès aux résidences universitaires

Par ailleurs, le directeur général de l'ONOU a fait état de "résultats positifs" réalisés dans le cadre de la libération des résidences universitaires de toute personne étrangère y résidant de manière illégale ainsi que du renforcement de la sécurité en milieu universitaire et ce grâce aux mesures de numérisation adoptées.

À ce propos, M. Mezough a affirmé que "l'ensemble des résidences universitaires à travers le territoire national ont été libérées des personnes étrangères, dont le nombre avoisinait les 800, permettant ainsi la récupération de 500 chambres offrant une capacité d'accueil estimée à 1.200 lits".

La numérisation de l'accès a également été généralisée aux 423 résidences universitaires à travers l'équipement des entrées de dispositifs de reconnaissance faciale, leur connexion au système d'information numérique du secteur "Progres" ainsi qu'au numéro d'identification national de chaque étudiant résident, en sus de l'adoption du dispositif de portes tournantes électroniques au niveau des accès.

## EMPLOI

### Saihi préside une réunion d'évaluation consacrée aux activités de la CNAS

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé une réunion d'évaluation consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), et ce dans le cadre des réunions d'évaluation périodiques qu'il tient avec les différents organismes et établissements sous tutelle, indique hier un communiqué du ministère.

A l'entame de cette réunion tenue mardi, le directeur général de la CNAS a présenté un exposé sur le bilan des activités du mois de décembre 2025, ainsi que sur les principaux axes du plan stratégique pour la période 2026-2030, notamment en ce qui concerne "la modernisation des modes de gestion, la généralisation de la numérisation et l'amélioration de la qualité du service public fourni au citoyen", précise le communiqué.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la volonté du ministre d'évaluer l'efficacité des mécanismes de gestion adoptés, de mesurer les indicateurs de performance et de suivre la mise en œuvre des recommandations visant à améliorer le service public, de manière à garantir la simplification des procédures, à accélérer le traitement des dossiers et à éliminer la surcharge et les files d'attente qui pèsent sur le citoyen au sein des structures du secteur".

A cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations et d'instructions, axées essentiellement



ment sur "l'intensification des sorties de terrain au niveau des différentes structures de la Caisse afin de constater, sur le terrain, le déroulement du service public et la qualité de la prise en charge des assurés sociaux", ajoute la source.

Il s'agit également de l'organisation de sorties périodiques et régulières vers les établissements conventionnés avec la CNAS, en vue de contrôler le respect des normes de prise en charge sanitaire des assurés sociaux et de leurs ayants droit, et de veiller au traitement rapide et effi-

cace des dossiers et des demandes de prestations, tout en garantissant aux bénéficiaires l'octroi intégral de leurs droits dans les délais impartis.

Le recours exclusif aux plateformes numériques interactives pour la réception et le traitement des demandes, de manière à assurer la prestation des services à distance, la suppression définitive des transactions papier, la rationalisation des dépenses et l'amélioration de la rentabilité de gestion, sans porter atteinte aux droits des bénéficiaires ni à la

qualité des prestations fournies par la Caisse", figurent parmi les instructions données par M. Saihi, souligne le communiqué.

"Dans le domaine des ressources humaines, le ministre a souligné la nécessité d'investir dans le capital humain à travers la formation continue, notamment la formation à distance couronnée par des certificats permettant aux travailleurs de développer leurs compétences et de progresser dans leur parcours professionnel", selon la même source.

Au terme de la rencontre, le ministre a réaffirmé que l'amélioration du service public, l'élimination des files d'attente et des salles d'attente, ainsi que la transition totale de la gestion conventionnelle vers les services numériques à distance, constituent un axe stratégique fondamental dans les plans d'action du ministère, soulignant qu'il suit personnellement et continuellement la mise en œuvre de ces orientations, afin de garantir un service public moderne, efficace et proche du citoyen, précise le communiqué.

## SÉCURITÉ SOCIALE

### Campagne d'information à Alger sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph) a lancé, mercredi, une campagne nationale d'information sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale.

Lors d'une rencontre organisée au niveau de l'agence régionale d'Alger de la Cacobatph, la directrice de l'agence, Mme Benoudjia Samira, a précisé que cette campagne, qui s'étendra jusqu'au 31 janvier courant à travers l'ensemble des agences et structures de wilaya relevant de la Caisse, vise à faire connaître le nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale.

La responsable a indiqué que ce service avait pour objectif de faciliter

et d'accélérer les opérations de paiement à distance des cotisations de sécurité sociale, en garantissant leur règlement régulier, sans avoir à se déplacer, et en évitant les retards liés aux délais de paiement, contribuant ainsi, a-t-elle dit, à la simplification et à l'allègement des procédures administratives.

Le service de prélèvement automatique des cotisations "s'inscrit dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des moyens de paiement visant à améliorer la qualité des services fournis aux affiliés de la Cacobatph, tout en assurant un gain de temps et d'efforts et en renforçant la transparence", a affirmé la même responsable.

Elle a, en outre, fait observer que ce service constitue "un apport qualitatif au système des services électroniques,

qui compte 23 services numériques proposés par la Cacobatph à ses affiliés", précisant que "99 % des opérations de déclaration des cotisations s'effectuent désormais à distance".

De son côté, la conseillère en communication à la Direction générale de la Cacobatph, Mme Samiha Ouali, a indiqué que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est de nature à renforcer les services numériques fournis par la Caisse au profit de 59.000 entreprises affiliées.

La campagne d'information sur le prélèvement automatique comprend plusieurs activités, notamment l'organisation de journées portes ouvertes et de journées de sensibilisation à travers le territoire national, afin de fournir des explications détaillées sur ce nouveau service, a-t-elle soutenu.

## JEUNESSE

### Hidaoui préside une réunion sur le "dialogue de gestion" pour arrêter les opérations programmées pour 2026

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a présidé, mercredi à Alger, une réunion sur le "dialogue de gestion", dans le cadre de la mise en œuvre des orientations visant à arrêter et à suivre les opérations programmées de chaque direction centrale à la lumière de l'exposé présenté par le directeur de l'administra-

tion générale, responsable de la fonction financière, concernant les affectations financières allouées à chaque opération, et ce pour lui permettre d'engager les procédures administratives nécessaires à l'élaboration des cahiers des charges y afférents".

Cette rencontre "qui se tiendra de manière pérío-

dique, s'inscrit dans le cadre de la consécration de la bonne gouvernance et du renforcement des mécanismes de planification financière rigoureuse, garantissant ainsi la bonne exécution des programmes tracés et la réalisation des objectifs fixés pour le secteur de la jeunesse".

## BOUIRA

**D'importants projets de développement pour la commune d'El Adjiba**

La commune d'El Adjiba (Est de Bouira), a bénéficié d'une série de projets de développement, dont la réalisation d'un Centre d'hémodialyse, actuellement en phase d'étude, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Lors d'une visite de travail dans cette ville située à environ 26 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, la wali, Houria Aggoune, a inspecté le projet de transformation d'une ancienne structure administrative abritant quelque 70 locaux professionnels inexploités en un centre de soins destiné à la population locale.

Sur le site du chantier, Mme Aggoune a donné des instructions aux responsables concernés pour qu'ils accélèrent la cadence des travaux de la deuxième tranche du projet et ouvrent ainsi ce centre de soins aux habitants de la commune. Un délai de cinq (5) mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour achever les travaux,



selon la fiche technique du projet.

Par ailleurs, une étude a été lancée pour aménager 30 autres locaux professionnels inexploités afin d'y abriter un centre d'hémodialyse d'une capacité de 20 lits pour la ville d'El Adjiba. Les autorités lo-

cales de la wilaya, à leur tête la wali Houria Aggoune, ont inspecté ce projet dont les travaux devraient bientôt débuter, selon les informations fournies par le directeur de la santé publique (DSP), Kamel Cheffai. S'adressant aux responsables du sec-

teur de la santé de la wilaya de Bouira, Mme Aggoune a appelé à "accélérer l'étude de ce projet de centre d'hémodialyse, en collaboration avec les services concernés, afin de pouvoir lancer bientôt les travaux de réalisation". Toujours dans la commune d'El Adjiba, les autorités locales de la wilaya ont procédé à la pose de la première pierre du projet de raccordement à l'électricité de 114 foyers dans les localités d'Azaknoune, El Madarssaa, Bouakkache, Bouaïche, El Koudia et Velghit.

Les entreprises ont huit (8) mois pour réaliser un réseau électrique d'une longueur de 19 km etachever ce projet tant attendu par les habitants de ces localités enclavées.

## TINDOUF

**De grands projets pour renforcer la sécurité hydrique et améliorer l'approvisionnement en eau**

La wilaya de Tindouf enregistre la réalisation de plusieurs projets stratégiques dans le secteur des ressources en eau, visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de l'Hydraulique de la wilaya.

Il s'agit de répondre à la demande croissante pour cette ressource vitale et de soutenir le processus de développement local de la région.

Dans ce cadre, le directeur par intérim de l'hydraulique, Mohamed Baâli, a précisé que la wilaya sera renforcée par la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de production estimée à 23.000 mètres cubes par jour, dont la réalisation est répartie en deux tranches, pour une enveloppe financière avoisinant les 3,3 milliards de dinars.

"Le taux d'avancement de la première tranche a atteint 20%, tandis que celui de la deuxième tranche est de 50%, avec un délai de réalisation fixé à 18 mois", a fait savoir le même responsable, ajoutant que le secteur a également bénéficié d'un projet d'extension de la station de déminéralisation de Tindouf, avec une capacité supplémentaire estimée à 5.000 mètres cubes par jour, portant

la capacité globale de la station à 20.000 mètres cubes par jour, pour une enveloppe budgétaire estimée à 1,6 milliard de dinars.

Il a précisé que le projet se trouve actuellement en phase d'achèvement des procédures administratives avant le lancement des travaux.

Le directeur par intérim de l'Hydraulique a indiqué que le projet comprend également la réalisation et le raccordement de la station à quatre nouveaux forages hydrauliques, ce qui contribuera à améliorer les conditions de traitement environnemental des eaux usées, avec la possibilité de leur réutilisation dans plusieurs domaines, notamment l'irrigation, permettant ainsi d'alléger la pression sur les ressources hydriques conventionnelles.

Par ailleurs, le programme tracé prévoit l'étude d'un projet de transfert d'eau Sud-sud, à partir du bassin d'Aougrout, dans la wilaya de Timimoun vers Gara Djebilet et Tindouf, en passant par les wilayas de Beni-Abbes et Bechar.

Ce projet s'inscrit dans la vision stratégique visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir un approvisionnement durable en eau, notamment au regard des spécificités climatiques de la région, a-t-il fait observer, signalant qu'une en-

veloppe financière de 500 millions de dinars lui a été allouée.

Parallèlement, plusieurs autres projets sont en cours de réalisation dans le cadre des programmes sectoriels, parmi lesquels figurent la réalisation de réservoirs d'eau d'une capacité comprise entre 1.000 et 5.000 mètres cubes, destinés à améliorer les capacités de stockage et à réguler la distribution, ainsi que le forage et le raccordement de plusieurs forages hydrauliques dans la région de Hassi Abdallah afin de renforcer les sources d'approvisionnement en eau potable, a affirmé le même responsable.

Ces projets comprennent également la réalisation d'une station de pompage et le renouvellement des réseaux principaux d'assainissement et d'eau potable dans plusieurs quartiers de la ville de Tindouf, dans le but de réduire les fuites, améliorer le rendement des réseaux et garantir une meilleure qualité des services fournis aux citoyens.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des démarches visant à améliorer le cadre de vie des populations et à assurer la durabilité des ressources en eau, en accompagnement du rythme de développement qui connaît la wilaya de Tindouf dans divers secteurs.

## GUELMA

**Plus de 9.000 qx de blé livrés quotidiennement à 14 minoteries**

Pas moins de 14 minoteries publiques et privées, produisant de la semoule et de la farine dans la wilaya de Guelma, sont quotidiennement approvisionnées de plus de 9.000 quintaux de blés dur et tendre depuis la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a indiqué, mercredi, le directeur des Services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

M. Rehamnia a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette quantité de blé, qui correspond aux capacités de production des unités de transformation, est "suffisante pour répondre aux besoins du marché local, notamment des boulangeries, et fournit d'importantes quantités de son pour l'alimentation animale".

Le responsable a souligné qu'une "grande partie des céréales livrées quotidiennement aux minoteries est constituée de blé dur, destiné à approvisionner quatre (4) unités

importantes de production de semoule relevant du groupe agro-industriel public AGRODIV, le reste (du blé tendre, essentiellement), est réparti entre meuniers spécialisés dans la production de farine".

Il a souligné que le quota de blés dur et tendre livré quotidiennement aux minoteries a été "préalablement déterminé par les services concernés en fonction des données du marché et des capacités des unités de production", précisant que ce quota "peut être revu à la hausse si nécessaire".

Selon le DSA, la CCLS de la wilaya de Guelma dispose d'un stock suffisant de blés dur et tendre, la campagne des moissons ayant permis de collecter plus de 1,5 million de quintaux de céréales de différentes variétés, et de les stocker dans les silos et entrepôts de la coopérative répartis sur le territoire de la wilaya.

## EL-MENIAA

**L'extension des superficies irriguées et les programmes de soutien érigent la wilaya en pôle agricole prometteur**

La wilaya d'El-Meniaa a connu, entre 2021 et 2025, un essor agricole, en termes d'extension des superficies irriguées, de développement de la céréaliculture et de la consolidation des infrastructures, à la faveur de programmes de soutien aux opérateurs agricoles.

S'exprimant en marge du 4ème Salon international de l'agriculture, de l'industrie de transformation et de l'élevage (13-16 janvier), le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a expliqué que la campagne labours-semaines ne constitue pas seulement une étape saisonnière du cycle de production, mais un véritable indicateur de la pertinence des stratégiques publiques visant à valoriser les potentialités des régions du Sud et de traduire les défis climatiques et économiques en opportunités d'investissement, évoquant la place stratégique du Sahara algérien en tant qu'espace de production agricole.

Le chef de l'exécutif de wilaya a révélé, à titre d'illustration, que la surface dédiée au développement de la céréaliculture est passée de 7.437 hectares (ha) 2021 à plus de 26.540 ha ces dernières saisons, donnant lieu à une hausse de la récolte céréalière de près de 300.000 quintaux (QX) à plus de 1,1 million QX.

Cette saison agricole est marquée par une extension de 4.000 ha, comparativement à la saison écoulée, a-t-il ajouté. S'agissant des infrastructures retenues pour le secteur, M. Benmalek a fait état de l'électrification, depuis 2021, à la faveur d'un programme commun entre le ministère de l'Agriculture et la Sonelgaz, de 1.291 exploitations agricoles, à travers la réalisation de 824 raccordements, en attendant de faire bénéficier d'autres exploitation de ce programme.

Les données présentées par le wali d'El-Meniaa font ressortir la réalisation, durant la même période, de pistes d'accès totalisant 18.964 km, en vue de faciliter l'accès des opérateurs agricoles et permettre le transport des équipements, réduire les frais de production et améliorer les conditions de commercialisation.

Soutien financier aux cultures stratégiques Le premier responsable de la wilaya a fait part, en outre, de plus de 335 agriculteurs ayant bénéficié, depuis 2023, du soutien financier dédié aux opérateurs adhérent au programme des cultures stratégiques, pour un volume global dépassant 5,4 milliards DA.

Et de soutenir que l'extension des superficies agricoles a eu d'autres retombées positives, notamment sur la production animale permettant d'atteindre, à titre d'exemple, un cheptel de 46.757 têtes d'ovins, 9.061 de caprins, 355 têtes de bovins laitiers, 3.047 camélidés et 68 équins.

M. Benmalek a fait savoir aussi que la wilaya d'El-Meniaa a été dotée de 11 centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité de plus de 50.000 QX chacun, en sus d'un silo d'une capacité d'un (1) un million QX, susceptibles de stocker le produit agricole stratégique, encourager l'investissement agricole dans la région et contribuer à la consolidation de la sécurité alimentaire nationale.

## MÉDÉA

**Une enveloppe de 153 millions de DA réservée à des projets d'AEP et d'assainissement**

Une enveloppe financière de 153 millions de DA a été réservée à la réalisation de plusieurs projets d'Alimentation en eau (AEP) et d'assainissement à travers les communes de Médéa, dans le cadre du budget primitif de l'exercice 2026, examiné et approuvé lors de la 2e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui s'est tenue mercredi.

Sur ce montant, 118 millions de DA sont alloués à la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement au niveau de neuf (9) communes, à savoir, Sidi-Demed, El-Aouinet, Ain-Ouksir, Bouaïche, Tablat, Bouchraïh, Ouled Maaref, Maghraoua et Sidi-Rabéï, indique le rapport de la commission des finances de l'APW.

Le rapport précise que la réalisation de ce projet est une condition préalable à l'entame des travaux de raccordement des foyers de ces communes au gaz naturel. Il ajoute que la prise en charge du volet relatif à la modernisation et à l'extension du réseau d'assainissement permettra d'accroître la pénétration du gaz naturel dans ces communes.

Le rapport de cette commission note également que onze (11) millions de DA sont destinés au financement d'une autre opération de rénovation du réseau d'assainissement au profit d'un quartier de la commune de Ksar-El-Boukhari, tandis que qu'une dotation de 24 millions de DA est allouée au projet de réalisation, d'équipement et de raccordement en électricité de deux forages, l'un localisé à El-Koudia, commune d'Aïn-Ouksir, et l'autre à Chouaïfa, dans la commune de Bir-Benabed.

## SPÉCULATION, LIQUIDITÉS ET RÉGULATION DU MARCHÉ

### L'État face aux épreuves récurrentes de la stabilité économique

Apparue avec acuité à la fin de l'année 2021 et au début de 2022, la crise liée à la spéculation sur certains produits de grande consommation a profondément marqué l'opinion publique et mis à nu les failles structurelles du marché national.



Par Abed Meghit

Cette période restera associée à des perturbations inhabituelles, caractérisées par des pénuries artificielles, des flambées de prix soudaines et un climat général d'inquiétude chez les citoyens.

Très vite, l'enquête parlementaire diligentée à l'époque a levé le voile sur les véritables ressorts de cette crise, pointant sans détour la responsabilité de certains « gros bonnets » du milieu, accusés d'avoir manipulé l'offre afin de vendre la marchandise à des prix exorbitants.

Les conclusions de cette enquête ont marqué un tournant décisif. Pour la première fois, le phénomène de la spéculation a été traité non plus comme une simple dérive conjoncturelle, mais comme une menace directe à la stabilité sociale et économique du pays.

Face à cette réalité, les autorités ont réagi en renforçant l'arsenal juridique destiné à lutter contre ces pratiques prédatrices. L'adoption de lois plus strictes et la mise en place de mécanismes de contrôle renforcés ont envoyé un message clair : l'État ne toléra plus que des intérêts particuliers prennent en otage le pouvoir d'achat des citoyens. Depuis l'entrée en vigueur de ce dispositif juridique, les effets commencent à se faire sentir sur le terrain.

Certes, la spéculation n'a pas totalement disparu, mais elle a nettement reculé. Les marchés affichent une meilleure disponibilité des produits de base et les prix, sans être parfaitement stabilisés, connaissent une relative accalmie.

Cette évolution, perceptible pour le consommateur, témoigne de l'efficacité des mesures prises, mais aussi de la vigilance accrue des services de contrôle et de répression. Elle confirme surtout qu'une régulation ferme et cohérente peut, lorsqu'elle est appliquée avec rigueur, contenir les dérives les plus nocives du marché.

Cependant, la stabilité économique ne se résume pas à la seule lutte contre la spéculation. Un autre défi, tout aussi sensible, continue de préoccuper les autorités et les citoyens : la question des liquidités. L'Algérie a déjà traversé, par le passé, plusieurs épisodes de pénurie de cash, provoquant de longues files d'attente devant les bureaux de poste et les banques, et alimentant un sentiment de frustration généralisée.

Ces situations, souvent aggravées par des pics de consommation ou des dysfonctionnements techniques, ont mis en évidence la fragilité du circuit de distribution des liquidités. L'expérience a toutefois démontré que ces crises ne sont pas une fatalité. À chaque fois, une réaction

rapide et coordonnée des autorités a permis de rétablir progressivement le fonctionnement normal du service.

À l'approche du mois de Ramadhan, période traditionnellement marquée par une augmentation significative des dépenses des ménages, la question des liquidités prend une dimension particulière. Conscient de cet enjeu, le Gouvernement a récemment mis en place une commission intersectorielle chargée d'anticiper les éventuelles défaillances et d'y remédier sans délai.

Cette commission, qui regroupe plusieurs institutions concernées, aura pour mission de surveiller de près la situation sur le terrain et d'intervenir rapidement en cas de perturbation du système bancaire ou postal. L'objectif est clair : éviter toute rupture dans la disponibilité des liquidités et garantir aux citoyens un accès fluide à leurs ressources financières, notamment durant les périodes de forte demande. Une telle approche traduit une volonté de passer d'une gestion réactive à une gestion préventive des crises.

L'exemple de juillet 2020 reste, à cet égard, particulièrement révélateur. À cette époque, confrontées à des tensions similaires, les autorités avaient instruit la mise en place d'un travail de coordination plus rigoureux et plus approfondi entre la Banque d'Algérie et Algérie Poste. Cette synergie institutionnelle avait permis d'alimenter, en temps et en heure, les comptes postaux, réduisant considérablement les désagréments pour les usagers. Cette expérience réussie sert aujourd'hui de référence et démontre l'importance d'une coopération étroite entre les différents acteurs du système financier. Au-delà des mesures techniques, ces actions traduisent une vision plus globale de la régulation économique.

La lutte contre la spéculation et la gestion des liquidités répondent à un même impératif : préserver la stabilité sociale et protéger le pouvoir d'achat. Dans un contexte marqué par des fluctuations internationales, des pressions inflationnistes et des attentes citoyennes de plus en plus élevées, l'État se doit d'être à la fois ferme, réactif et transparent. Il apparaît désormais clairement que les crises successives ont servi de leçons. Elles ont mis en lumière les faiblesses du système, mais aussi sa capacité à se corriger lorsque la volonté politique est au rendez-vous.

Le recul de la spéculation et l'anticipation des pénuries de liquidités témoignent d'une prise de conscience progressive et d'un changement de méthode dans la gestion des affaires économiques. Toutefois, la vigilance reste de mise. Les réseaux spéculatifs, bien que affaiblis, n'ont pas disparu, et les tensions sur les liquidités peuvent ressurgir à tout moment si les mécanismes de régulation veulent à faillir. C'est pourquoi la consolidation des acquis demeure essentielle. Elle passe par le renforcement continu des contrôles, la modernisation des circuits financiers et une communication claire avec les citoyens.

En définitive, la régulation du marché et la stabilité des liquidités ne sont pas des objectifs ponctuels, mais des chantiers permanents.

Ils exigent une mobilisation constante des institutions et une coordination sans faille entre les différents acteurs. À travers les mesures engagées et les dispositifs mis en place, l'État affiche sa détermination à ne plus subir les crises, mais à les prévenir. Un défi de taille, certes, mais indispensable pour instaurer durablement la confiance et garantir un climat économique plus serein.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### Appel aux opérateurs pour finaliser les procédures d'importation des intrants de production

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, lundi, les opérateurs économiques concernés à finaliser les procédures d'importation des matières premières, intrants et équipements destinés à la production, au titre du premier semestre de l'année 2026. Dans un communiqué officiel, le ministère précise que les opérateurs ayant déposé leurs programmes prévisionnels d'importation et dont les dossiers ont été visés par les services compétents, sont invités à vérifier l'état de traitement de leurs demandes via la plateforme numérique dédiée. La mention « Traité »,

apparaissant dans la rubrique correspondante, confirme la validation administrative du dossier. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique de rationalisation des importations, visant à assurer un approvisionnement fluide des unités de production tout en garantissant la transparence et la traçabilité des opérations. Le ministère rappelle que la finalisation des procédures constitue une étape essentielle pour permettre aux opérateurs de poursuivre leurs activités dans les délais impartis. Les opérateurs concernés sont ainsi invités à se rapprocher des établissements bancaires de leur choix afin de

procéder à la domiciliation bancaire, dernière étape préalable au lancement effectif des opérations d'importation. Cette coordination entre les administrations, les banques et les opérateurs économiques vise à renforcer l'efficacité du système et à soutenir la dynamique productive nationale. À travers cet appel, le ministère réaffirme son engagement à accompagner les opérateurs économiques, en particulier ceux contribuant au développement industriel et à la création de valeur ajoutée, tout en veillant au respect des cadres réglementaires en vigueur.

Abed M.

## BANQUES

### Conventions BNA-FGAR pour la garantie des crédits d'exploitation

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et le Fond de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont signé, mercredi à Alger, deux conventions portant sur la garantie par le Fond des crédits d'exploitation, classiques et islamiques, accordés par cette banque publique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La signature, tenue au siège de la BNA, a été présidée par le Directeur général de la Banque, Samir Tamrabet, et le Directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions financières. La première convention porte sur "la couverture des crédits d'exploitation en ce qui concerne l'activité classique, tandis que la seconde concerne les financements d'exploitation pour l'activité islamique, par la garantie FGAR, à l'instar des crédits d'investissement", précise le communiqué.

Les conventions permettront aux PME de couvrir leurs besoins de fonctionnement dans le cadre des crédits et financements d'exploitation accordés par la BNA.

## BOURSE D'ALGER

### L'ANVREDET agréée en qualité de promoteur en Bourse (Cosob)

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a annoncé, mercredi, dans un communiqué, l'octroi d'un agrément de Promoteur en Bourse à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en vue de lui permettre d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse.

En plus d'intervenir en amont à travers l'assistance à la structuration du projet d'introduction, la préparation du dossier d'admission et de la notice d'information, le promoteur en Bourse continue, pendant une durée de 5 ans, à accompagner la société dans son parcours boursier, en veillant au respect de ses obligations d'information financière et à sa conformité continue aux règles du marché, a précisé la Cosob.

L'agrément de l'ANVREDET en qualité de Promoteur en Bourse, octroyé conformément à la réglementation en vigueur, constitue "une étape importante dans le renforcement des passerelles entre la recherche, l'innovation et le marché financier et contribue à élargir les opportunités de financement des start-up innovantes", a souligné l'autorité de régulation du marché boursier. A ce jour, les Promoteurs en Bourse agréés par la Cosob sont RMGC Advices & Solutions, Grant Thornton Algérie, Finabi Conseil, Invest Market SPA, ainsi que l'ANVREDET. Dans ce cadre, la Cosob a indiqué que "le Promoteur en Bourse est un acteur clé de l'écosystème du marché financier ayant pour mission d'accompagner les sociétés candidates à l'introduction en bourse, notamment sur le compartiment de croissance de la Bourse d'Alger". Créeé en 1998, l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle a pour mission principale la valorisation des résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique vers le tissu économique national, l'accompagnement des projets innovants et des start-up, ainsi que le renforcement des liens entre les acteurs de la recherche et les entreprises, rappelle-t-on. Institué par la réforme du marché financier de 2023, à travers le règlement de la Cosob n° 23-04, le compartiment de croissance est dédié aux PME et aux start-up. Dans ce cadre, la Cosob a assuré avoir procédé à une simplification des conditions d'introduction en bourse, en les adaptant au profil de ces entreprises, la condition principale consistant en la levée d'un montant minimum de 10 millions de DA, permettant l'admission à la cote.

APS

## BANQUE MONDIALE

### La BM prévoit une croissance mondiale de 2,6% pour 2026

La Banque mondiale (BM) a publié mardi ses prévisions de croissance pour la planète cette année, anticipant une progression faible de 2,6% pour l'économie mondiale, une donnée qu'elle voit cependant comme un signe de résistance face aux tensions commerciales.



L'institution a revu à la hausse ses prévisions, "en particulier aux Etats-Unis, qui représentent près des deux tiers" de la réévaluation, ce qui explique le maintien économique global, selon son communiqué.

"La bonne nouvelle est que l'économie mondiale a montré de la solidité en 2025 dans un contexte d'incertitude politique et de montée des tensions commerciales", a souligné le chef économiste de la Banque, Indermit Gill, lors d'une conférence de presse, ajoutant : "Nous nous étions montrés plus pessimistes en début d'année mais nous avons eu tort".

Parmi les facteurs qui ont maintenu

l'économie à flot l'année écoulée, M. Gill cite "un stockage majeur" par les entreprises, en prévision de droits de douane en particulier aux Etats-Unis, "un appétit plus fort qu'attendu au risque de la part des investisseurs et une forte hausse des dépenses d'investissement dans les nouvelles technologies, en particulier l'intelligence artificielle".

Mais cette tendance plutôt positive est contrebalancée par plusieurs points d'inquiétude pour la Banque mondiale, à commencer par le fait que "près d'un pays à bas revenu sur quatre n'est toujours pas revenu à son niveau économique d'avant-Covid", a

pointé Indermit Gill. En conséquence, la croissance dans les économies en développement devrait ralentir en 2026, à 4% contre 4,2% l'an passé tandis que celle des pays à bas revenus devrait être plus élevée, mais pas suffisamment pour réduire l'écart de revenus avec les pays les plus riches.

Le second point est une "tendance au ralentissement sur le long terme de la croissance potentielle mondiale". Le chef économiste de la BM explique cela par le fait que la hausse annuelle des investissements "ramenés par habitant est passée de 8% dans les années 2000 à environ 2,5% dans les années 2020".

## PORTUGAL

### Le léger ralentissement de l'inflation en 2025, à 2,3%



tissement de la progression des prix des services (+4%).

Sur cette période, la hausse des loyers a également ralenti, avec une progression moyenne de 5,3% par mètre carré, contre 7% en 2024, selon l'Ine.

A l'inverse, les produits alimentaires non transformés

ont connu une nette accélération, avec une hausse moyenne annuelle de 4,8%, contre 1,6% l'année précédente.

Le taux d'inflation observé en 2025 est légèrement supérieur aux dernières prévisions de la Banque du Portugal, qui tablait sur 2,2%

pour 2025, mais reste en deçà de celles du gouvernement, qui anticipait 2,4%.

En décembre, les prix à la consommation sont restés stables sur un an, à 2,2%, tandis que sur un mois ils ont légèrement augmenté de 0,1%. L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a également reculé à 2,2% pour l'ensemble de l'année 2025, après 2,7% l'année précédente.

Pour cette année, l'inflation devrait continuer de ralentir et s'établir à 2,1%, selon les prévisions inscrites au budget de l'Etat.

## CHÔMAGE MONDIAL

### Un taux stable de 4,9% prévu en 2026 (OIT)

Le taux de chômage mondial devrait rester stable en 2026, à 4,9%, selon le rapport annuel de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'emploi et les questions sociales, rendu public mercredi.

L'organisation onusienne met toutefois en garde contre la persistance des difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail, ainsi que contre les risques liés à l'intelligence artificielle (IA), à l'automatisation et aux tensions commerciales actuelles.

Selon le rapport, l'IA et l'automatisation pourraient accentuer les obstacles à l'emploi, en particulier pour les jeunes diplômés des pays à revenu

élevé. "Si l'impact global de l'IA sur l'emploi des jeunes demeure incertain, son ampleur potentielle justifie une vigilance étroite", souligne l'OIT.

Le document relève également la persistance des inégalités de genre, les femmes ne représentant que deux cinquièmes de l'emploi mondial et ayant 24 % de chances en moins que les hommes de participer au marché du travail.

Par ailleurs, l'OIT met en évidence l'effet des mutations démographiques et des perturbations du commerce mondial sur l'emploi, appelant à des politiques coordonnées visant à renforcer la productivité, réduire les inégalités et faire du commerce et de la

technologie des leviers du travail décent, notamment dans les pays les plus pauvres.

L'organisation souligne que l'incertitude entourant les règles commerciales et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement continuent de peser sur les salaires, en particulier en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud et en Europe.

Le rapport précise qu'en 2024, près de 465 millions d'emplois dans le monde dépendaient de la demande étrangère, à travers les exportations de biens et de services ainsi que les chaînes d'approvisionnement associées.

## OPEP

### La demande de pétrole continuera à croître en 2027

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a indiqué jeudi dans un rapport mensuel que la demande de pétrole devrait encore augmenter en 2027, et ce quasiment au même rythme que celui prévu pour l'année en cours.

La demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,34 million de barils par jour (mb/j) en 2027, contre une croissance de 1,38 mb/j attendue en 2026 - une estimation inchangée par rapport au mois dernier -, affirme l'Opep dans son dernier rapport mensuel de projections, en fonction de la conjoncture économique. En conséquence, la demande pétrolière devrait s'établir à 106,5 mb/j en 2026 et à 107,9 mb/j en 2027, précise l'Opep.

L'organisation table sur une croissance mondiale en hausse en 2027, à 3,2%, contre 3,1% en 2026, des "perspectives positives" qui reposent notamment sur un apaisement de la guerre sur les droits de douane lancée l'an dernier par l'administration américaine avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le rapport mentionne également des "ajustements" de politiques monétaires dans les grandes économies du monde et des mesures fiscales stimulant la croissance. En 2026 comme en 2027, la croissance de la demande mondiale de pétrole sera à nouveau portée, de manière écrasante, par les pays hors OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Inde, Chine et Moyen-Orient en tête.

## CHINE

### Les échanges commerciaux à un nouveau record historique en 2025

Les échanges commerciaux de la Chine ont atteint un "nouveau record historique" en 2025, les importations et exportations augmentant de 3,8% sur un an, a indiqué mercredi le directeur adjoint de l'administration des Douanes du pays, Wang Jun.

"La valeur totale des importations et des exportations de marchandises de la Chine a atteint 45.470 milliards de yuans (5.595 milliards d'euros) en 2025, soit une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente. C'est la première fois que le volume dépasse les 45.000 milliards de yuans, ce qui représente un nouveau plus haut historique", a-t-il dit dans un point de presse à Pékin.

Les exportations, un des moteurs de l'activité de la deuxième économie mondiale, ont atteint 26.990 milliards de yuans l'an dernier, soit une hausse de 6,1%, indiquent les chiffres communiqués par les Douanes.

Les importations se sont élevées à 18.480 milliards de yuans, en hausse de 0,5%, selon les Douanes. La baisse des prix des matières premières a freiné la croissance des importations, qui ont néanmoins progressé pendant sept mois consécutifs.

Les échanges commerciaux entre la Chine et les Etats-Unis ont représenté 8,8% du commerce extérieur total de la Chine, indiqué pour sa part le porte-parole des douanes, Lü Daliang, lors du même point de presse. Les échanges entre la Chine et l'Union européenne, autre important partenaire commercial, ont augmenté de 6% en 2025.

## L'ANP INTENSIFIE LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET L'ÉMIGRATION CLANDESTINE Saisies importantes et des dizaines de vies sauvées

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) poursuivent avec détermination leur mission de sécurisation du territoire national et de protection des frontières, en multipliant les opérations de lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière.



Par Abed Meghit

Le dernier bilan opérationnel fait état de saisies significatives de carburants destinés à la contrebande, ainsi que de résultats notables dans la lutte contre l'émigration clandestine, confirmant la vigilance constante des forces de défense et de sécurité.

Dans le cadre d'opérations distinctes menées à travers plusieurs régions du pays, d'importantes quantités de carburants destinées à la contrebande ont été saisies.

Ces interventions ciblées s'inscrivent dans la stratégie nationale visant à endiguer les réseaux criminels organisés, qui exploitent les produits subventionnés pour alimenter des circuits illégaux à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales.

La contrebande de carburant constitue, en effet, une menace directe pour l'économie nationale et un facteur de déstabilisation des zones frontalières.

Les unités de l'ANP, déployées en coordination avec les différents corps de sécurité, ont su anticiper et neutraliser les tentatives de transfert illicite, grâce à un dispositif de surveillance renforcé et à des opérations de terrain menées

avec professionnalisme. Ces saisies témoignent de l'efficacité du renseignement opérationnel et de la maîtrise du terrain par les forces engagées. Parallèlement, les Garde-côtes algériens ont enregistré des résultats probants dans la lutte contre l'émigration clandestine, phénomène complexe aux ramifications multiples.

Sur les côtes nationales, plusieurs tentatives de migration illégale par mer ont été mises en échec, évitant ainsi des drames humains souvent liés à l'utilisation d'embarcations de fortune, inadaptées et dangereuses.

Au cours de ces opérations maritimes, les Garde-côtes ont procédé au sauvetage de soixante et onze (71) individus, qui se trouvaient à bord d'embarcations de construction artisanale, exposés à de graves risques en haute mer.

Ces interventions rapides ont permis de préserver des vies humaines, rappelant le rôle humanitaire majeur assuré par les forces navales algériennes, en plus de leur mission sécuritaire.

Dans le même sillage, deux cent cinq (205) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interpellés à travers le territoire national, lors d'opérations de contrôle et de ratissage menées

par les unités de l'ANP et les services de sécurité concernés.

Ces arrestations illustrent la dimension transnationale du phénomène migratoire irrégulier et la nécessité d'une réponse ferme, coordonnée et conforme aux lois en vigueur.

Les personnes interpellées ont été prises en charge conformément aux procédures légales, dans le respect des droits humains et des engagements internationaux de l'Algérie, tout en assurant la préservation de l'ordre public et de la sécurité nationale.

Ces résultats s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de l'ANP pour lutter contre toutes les formes de criminalité organisée, qu'il s'agisse de la contrebande, du trafic de migrants ou des réseaux exploitant la détresse sociale et économique.

Les autorités militaires réaffirment, à travers ce bilan, leur engagement indéfectible à sécuriser les frontières terrestres, maritimes et aériennes, et à protéger les citoyens contre les menaces multiformes.

L'ANP souligne également l'importance de la coopération entre les différentes institutions de l'État, ainsi que le rôle central de la sensibilisation et de la prévention pour lutter durablement contre ces fléaux.

La vigilance citoyenne et la collaboration avec les forces de sécurité demeurent des leviers essentiels pour préserver la stabilité du pays.

En conclusion, ce bilan met en lumière la mobilisation permanente et l'efficacité opérationnelle des forces de l'ANP, qui continuent d'agir avec professionnalisme et responsabilité pour faire face aux défis sécuritaires, tout en plaçant la protection des vies humaines et la sauvegarde de l'intérêt national au cœur de leurs priorités.

## UNE SEMAINE NOIRE SUR LES ROUTES ALGÉRIENNES 25 morts et plus de 1 280 blessés en sept jours

Les routes algériennes ont de nouveau été le théâtre d'un lourd tribut humain. En l'espace d'une semaine, entre le 4 et le 10 janvier 2026, pas moins de 25 personnes ont perdu la vie et 1 282 autres ont été blessées dans 1 165 accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, selon le bilan hebdomadaire rendu public, mercredi, par les services de la Protection civile.

Ce chiffre alarmant traduit une fois encore la gravité de l'insécurité routière et la persistance de comportements à risque, malgré les campagnes de sensibilisation et les dispositifs de prévention mis en place.

Les causes demeurent multiples : excès de vitesse, non-respect du code de la route, fatigue au volant ou encore défaillances techniques des véhicules.

La wilaya d'Adrar a enregistré le bilan le plus lourd, avec cinq décès et dix-huit blessés dans douze accidents, illustrant l'ampleur du danger sur certains axes routiers, notamment dans les régions à forte circulation interurbaine.

Outre les accidents de la route, la Protection civile a également tiré la sonnette d'alarme concernant les intoxications au monoxyde de carbone, un fléau récurrent en période hivernale.

Les équipes de secours ont ainsi pris en charge 77 personnes incommodées par ce gaz toxique, émanant principalement des appareils de chauffage et des chauffe-eau mal entretenus ou utilisés dans des espaces insuffisamment aérés.

Sept décès ont malheureusement été enregistrés dans les wilayas de Blida, Annaba, Bordj Bou Arreridj et Djelfa, rappelant le caractère mortel de ce danger silencieux. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées sur le front des incendies. Au total, 888 interventions ont été effectuées pour maîtriser 520 incendies de nature urbaine, industrielle ou diverse.

Les wilayas d'Alger (89 incendies), de Blida (37) et d'Oran (36) figurent parmi les plus touchées durant cette période.

Face à ces chiffres préoccupants, la Protection civile renouvelle son appel à la vigilance, au respect strict du code de la route et à l'entretien régulier des équipements domestiques, tout en insistant sur l'importance de l'aération des habitations.

Des gestes simples mais essentiels qui peuvent sauver des vies et réduire considérablement le nombre de drames enregistrés chaque semaine.

Abed M.

## TISSEMSILT

### L'Ouarsenis se souvient : hommage au wali martyr Mohamed Bellal, symbole d'un État debout face à la barbarie

Trente et un ans se sont écoulés depuis ce 11 janvier 1994, une date gravée à jamais dans la mémoire collective de la wilaya de Tissemsilt et de toute la région de l'Ouarsenis. Ce jour-là, l'Algérie perdait l'un de ses jeunes et valeureux serviteurs : Mohamed Bellal, wali de Tissemsilt, tombé en martyr dans une embuscade terroriste, aux côtés de près d'une vingtaine de gendarmes, dont le chef du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya, ainsi que d'autres officiers des forces de sécurité.

Le drame s'est produit sur l'axe reliant Theniet El Had à Oued El Gherga, aujourd'hui rebaptisée Yousoufia. Le wali Mohamed Bellal faisait partie d'un cortège officiel qui se rendait dans cette localité pour accomplir un geste à forte portée humaine et symbolique : rendre visite à deux employés du parc communal, blessés la veille par un groupe armé, et apporter soutien et réconfort à une population éprouvée par la violence terroriste qui sévissait alors avec une intensité croissante dans cette zone frontalière de la wilaya d'Aïn Djeffa.

Ce déplacement, loin d'être une simple sortie administrative, traduisait la conviction profonde de Mohamed Bellal que l'État devait rester présent sur le terrain, aux côtés des citoyens, malgré les menaces et les dangers. Seul civil du cortège, le jeune wali avait, par sens aigu des responsabilités, refusé que les autres membres de l'exécutif de la wilaya l'accompagnent. Il estimait, avec une lucidité presque prémonitoire, que la mission était trop risquée pour exposer l'ensemble des cadres de l'administration locale. Une décision courageuse, saluée aujourd'hui encore par ceux qui lui doivent la vie et qui reconnaissent en lui un responsable conscient de la valeur humaine derrière chaque fonction.

L'embuscade meurtrière coûta la vie à Mohamed Bellal, aux gendarmes qui l'accompagnaient, ainsi qu'à deux autres officiers, l'un de la police et l'autre de l'armée nationale populaire. Tous étaient jeunes, animés par un profond sens du devoir et par la volonté de servir leur pays dans l'une des périodes les plus sombres de son histoire. Ils sont tombés en martyrs, victimes de la folie terroriste qui n'épargnait ni les responsables de l'État, ni les forces de sécurité, ni les citoyens sans défense. À Tissemsilt, le choc fut immens. Le lendemain du carnage, les fonctionnaires de la wilaya observèrent une journée de protestation, un fait rare, voire unique, témoignant de l'estime et de l'affection que le personnel administratif portait à leur wali. Mohamed Bellal avait su marquer les esprits par son ouverture, sa proximité avec les citoyens et sa capacité à communiquer avec simplicité et franchise. Ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'un responsable accessible, humain, parfois taquin, notamment avec les journalistes, avec lesquels il entretenait des relations empreintes de respect et de convivialité. La tragédie de janvier 1994 s'inscrit dans un contexte de violence généralisée qui a profondément meurtri la région de l'Ouarsenis. Les institutions, les infrastructures et même les champs de vigne, principale ressource économique de la population locale, avaient subi les effets dévastateurs de la nébuleuse intégriste. Paysans, fonctionnaires, militaires, responsables locaux : personne n'avait été épargné. Cette période douloureuse a laissé des cicatrices profondes, mais aussi des leçons de résilience et de courage.

Aujourd'hui encore, le souvenir du wali martyr Mohamed Bellal demeure vivant dans la mémoire des habitants de Tissemsilt. Son sacrifice symbolise un État qui refuse de plier, un responsable qui croyait en la mission républicaine et en la nécessité d'être présent auprès des citoyens, quelles que soient les circonstances. Le 11 janvier 1994 reste ainsi une date charnière, un rappel permanent du prix payé pour la sécurité et la stabilité retrouvées. En cette commémoration, l'hommage ne se limite pas à un devoir de mémoire. Il est aussi un message aux générations actuelles et futures sur la valeur de l'engagement, du courage et du sens de l'État. À la famille du défunt, la population de Tissemsilt renouvelle sa solidarité et son soutien, partageant une peine qui, trois décennies plus tard, demeure intacte.

Que Dieu accueille Mohamed Bellal, ainsi que tous ceux qui sont tombés avec lui, en Son vaste paradis. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Abed M.

## ORAN

### Renforcement du secteur de l'éducation par deux nouvelles écoles primaires

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran a été renforcé, dès le début du deuxième trimestre, par l'ouverture de deux nouvelles écoles primaires dans les communes de Mers El-Kebir et de Hassi Bounif, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de l'Education.



Selon la même source, il s'agit d'une nouvelle école primaire baptisée du nom du chahid Khemali Bensalem, située au pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana" dans la commune de Mers El-Kebir, qui a accueilli 230 élèves, ainsi que d'une autre école primaire au quartier "Bouchouicha" dans la commune de Hassi Bounif, ayant reçu 170 élèves.

Dans ce cadre, le directeur de l'Education de la wilaya d'Oran, Oubelaid Abdelkader, a effectué, mardi, une visite aux deux nouveaux établissements, accompagné d'élus locaux, d'inspecteurs de circonscriptions, ainsi que de parents d'élèves. Cette visite, qui intervient après l'entrée en service de ces établissements, au début du mois en cours,

## SKIKDA

### Journée d'étude sur le Centre régional spécialisé dans la formation professionnelle des personnes aux besoins spécifiques

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Skikda a organisé, mercredi, une journée d'étude destinée à présenter le Centre régional spécialisé dans la formation professionnelle et l'apprentissage des personnes en situation de handicap, et sur les spécialités disponibles.

Le directeur du centre, Imad Belouahem, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'objectif de cette journée d'étude, organisée sous le slogan "Capacités sans limites : votre métier est votre indépendance", consiste à mettre en avant les efforts déployés pour rapprocher la formation des stagiaires de cette frange de la société, en ouvrant des antennes dans les zones reculées de plusieurs wilayas de l'est du pays, rattachées à ce centre sis au quartier de Salah Boulkroua, à Skikda, et en facilitant

les procédures d'inscription via la plateforme qui lui est dédiée "Takwin.dz".

Cette journée, à laquelle ont assisté des représentants des secteurs de la formation professionnelle de 12 wilayas de l'est du pays (couvertes par ce centre régional), vise également, selon le même responsable, à attirer le plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap en présentant les spécialités disponibles (micro-informatique, fabrication de produits en cuir industriel, couture, coiffure pour hommes, etc).

Il a également indiqué que 144 postes pédagogiques ont été ouverts pour la session de février 2026.

Mme Nour El Houda Krouma, fondatrice d'une start-up, a présenté un projet de plateforme éducative innovante,

développée en coordination avec le même centre régional, et qui sera adoptée à partir de la session de février prochain.

Cette plateforme soutiendra la formation professionnelle au profit des non-voyants et des sourds-muets grâce à un contenu éducatif adapté, basé sur des leçons audio, des techniques d'intelligence artificielle et des leçons en langue des signes, tout en permettant aux enseignants de suivre le parcours pédagogique des stagiaires.

Cette journée, assortie d'une rencontre académique, a donné lieu à des interventions consacrées à la question de l'intégration des personnes à besoins spécifiques et leur autonomisation dans les domaines professionnel, économique et entrepreneurial, consacrant ainsi leur indépendance.

## EL TARF

### Lancement de la réalisation d'un jardin archéologique au parc animalier de Brabtia à El Kala

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un jardin archéologique vient d'être donné dans l'enceinte du parc zoologique et de loisirs de Brabtia, à El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué, mercredi, le directeur de la culture et des arts, Azzedine Abdelkader.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, récemment lancée à l'initiative de la direction du parc animalier et de la direction de la culture et des arts, s'inscrit dans le cadre d'une "stratégie de préservation du patrimoine historique et culturel, et de promotion du tourisme écotique et culturel dans la région". M. Abdelkader a ajouté

que ce jardin archéologique, qui s'étend sur 1 hectare dans le périmètre du parc, et dont la livraison est prévue pour l'été 2026, permettra au public d'admirer tous les artefacts découverts sur le territoire de la wilaya, ainsi que différents objets précédemment déposés dans les musées de Constantine, d'Annaba et de Khencela.

Le jardin renfermera également des maquettes et des reproductions de plusieurs sites archéologiques, ainsi que des panneaux d'information assortis d'itinéraires à l'intention des visiteurs, et constituera un espace scientifique pour les étudiants et les chercheurs, a indiqué la même source. De son côté, le conservateur

## DJELFA

### Lancement d'une session de formation sur la valorisation de la culture du pistachier

Une session de formation consacrée à la valorisation de la culture du pistachier a été lancée, mercredi à Djelfa, à l'initiative de l'Organisation nationale de la jeunesse à capacités scientifiques et professionnelles pour l'Algérie (ONJCSPPA).

Cette session de formation, la 3e du genre, s'inscrit dans le cadre du Projet national de recherche (PNR), financé par le Programme de microfinancement (PMF) des Nations unies (ONU). Le projet, lancé en décembre 2024, vise la promotion et la valorisation de la culture du pistachier en Algérie, dans une démarche à la fois scientifique et économique, a indiqué à l'APS, le président de l'organisation, Djamel Maïza.

D'une durée de deux jours, cette activité a débuté par un atelier pratique organisé dans un champ expérimental de la zone agricole d'El Merdja, commune de Dar Choukh (Est de la wilaya). L'atelier, encadré par des spécialistes et des chercheurs universitaires, a porté sur des techniques professionnelles, notamment la plantation de près de 300 plants de pistachier développés au niveau de la pépinière de l'ONJCSPPA, en partenariat avec plusieurs acteurs.

La formation, qui sera suivie d'un volet théorique au Centre de recherche en agriculture pastorale de l'Université Ziane Achour, a réuni 65 agriculteurs et étudiants stagiaires intéressés par cette culture stratégique émergente dans plusieurs régions du pays, selon les organisateurs.

Outre son efficience en matière de rentabilité économique, la culture du pistachier en Algérie vise à renforcer et à promouvoir le volet social, à travers la consolidation du cadre de vie des populations rurales, la création d'emplois et la valorisation du rôle de la femme, selon la même source.

## TIZI-OUZOU

### Lancement de la 3e édition de plantation de 2.000 oliviers samedi prochain

La troisième édition de l'opération de plantation de 2.000 oliviers sera lancée samedi prochain à Tizi-Ouzou par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW), a-t-on appris des organisateurs.

Organisée en collaboration avec la société civile, l'initiative sera réalisée au niveau de 10 villages relevant d'autant de communes. Il s'agit de Tizi-Ouzou, Ouaguenoune, Azazga, Draâ Ben Khedda, Fréha, Beni Douala, Boghni, Tigzirt, Ouacif et Maâtkas, selon le programme établi par la CAW. Cette opération d'envergure s'inscrit dans la continuité d'un programme agricole durable visant la valorisation de l'oléiculture, et fait suite au "succès" des deux précédentes éditions (2024 et 2025), marquées par une large adhésion des populations locales et une amélioration notable de la sensibilisation autour de la plantation de l'olivier.

Cette troisième édition ambitionne de consolider les acquis et d'élargir l'impact de cette action, a-t-on ajouté de même source.

L'initiative vise à sensibiliser la population locale sur l'importance de la plantation de l'olivier, à augmenter la superficie consacrée à l'oléiculture, et contribuer ainsi au renforcement de la production d'huile d'olive dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon les responsables de la CAW.

Le coup d'envoi sera donné à partir du village Ihesnaouen dans la commune de Tizi-Ouzou avec la mise en terre de 300 plants d'oliviers. Elle sera clôturée au village Ath Zaïm à Maâtkas avec la plantation de 100 oliviers. La date de clôture n'a pas encore été définie, néanmoins elle devrait coïncider avec la fête de l'olivier abritée par ce village. Cette édition est donc la troisième du genre organisée par la Chambre d'agriculture de Tizi Ouzou. La première a eu lieu en 2024 et a porté sur la mise en terre de 1.700 plants d'oliviers à travers des zones affectées par les incendies de forêts. Durant la 2e édition, 2.000 autres oliviers ont été plantés à travers 10 communes, rappelle-t-on.

du patrimoine culturel à la direction de la culture et des arts, Ahmed Ahmouda, a fait savoir que les services du secteur ont entamé la collecte des objets archéologiques découverts à ce jour à travers la wilaya et qui seront soustraits aux risques liés aux vols et à la contrebande.

Il a conclu en soulignant que 15 pièces archéologiques portant des inscriptions rupestres, ainsi que des colonnes, des pressoirs à huile, des vasques et des stèles funéraires ont déjà été rassemblés au titre d'une première étape.

## INDONÉSIE

## Le volcan Merapi entre en éruption

Le volcan le plus actif d'Indonésie, Merapi, est entré en éruption mercredi, crachant une colonne de cendres volcaniques jusqu'à 1.600 mètres au-dessus du sommet de la montagne, selon un responsable du poste de volcanologie du mont Marapi (PGA).



L'éruption du Merapi, situé dans la province de Sumatra occidental, a été enregistrée sur un sismogramme avec une amplitude maximale de 28,6 millimètres et une durée d'environ 31 secondes, a rapporté l'agence de presse Antara News, citant l'officier de la PGA, Ahmad Rifandi, à Padang. L'éruption était tou-

jours en cours au moment où le rapport a été rédigé, a déclaré Rifandi. Aucun blessé ni dégât n'ont été signalés.

Le mont Marapi est actuellement en alerte de niveau II, les autorités interdisant au public, aux touristes et aux visiteurs de se livrer à des activités dans un rayon de trois kilomètres autour du centre d'activité.

Les autorités ont également mis en garde contre la menace potentielle de lave froide, en particulier pour les communautés vivant le long des rivières qui prennent leur source au sommet du mont Marapi.

Le Merapi, culminant à 2.891 mètres est situé sur l'île de Sumatra, où les autorités interdisent

depuis longtemps aux résidents et aux touristes de faire de la randonnée dans un rayon de 3 kilomètres autour de son cratère.

Il s'agit de l'un des quelque 130 volcans actifs d'Indonésie, situé sur la ceinture de feu du Pacifique, une zone de forte activité sismique et volcanique dans l'océan Pacifique.

## INCENDIES EN CALIFORNIE

## La catastrophe naturelle la plus dévastatrice de 2025

Les feux de forêt aux alentours de Los Angeles, de l'Etat américain de Californie, ont été la plus grande catastrophe naturelle de 2025 en termes de dommages financiers, qui ont dépassé les 50 milliards de dollars, a indiqué mercredi un rapport de la compagnie de réassurance Munich Re.

"Parmi les catastrophes naturelles de 2025, les feux de forêt à Los Angeles en janvier ont causé les plus gros dégâts", estime Tobias Grimm, expert principal en climatologie de l'entreprise cité dans le rapport, ajoutant que le réchauffement climatique entraînait une augmentation du nombre de phénomènes météorologiques déstructeurs.

Selon le rapport, les pertes to-



tales dues aux éléments se sont élevées à près de 53 milliards de dollars. Le montant des indemnités d'assurance a atteint 40 milliards de dollars et 30 personnes sont décédées.

Le document précise que le total des dégâts causés par les cata-

trophes naturelles dans le monde en 2025 s'est élevé à environ 224 milliards de dollars.

Les feux de forêt ont commencé à se propager dans le comté de Los Angeles le 7 janvier 2025. Selon les météorologues, la propagation rapide du feu a été causée par un temps sec et très venteux.

La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités dans des quartiers prestigieux. Environ 30 personnes ont été des victimes directes des flammes, mais le nombre total de décès, y compris dus aux causes indirectes (maladies respiratoires, etc.), est estimé à 440 personnes.

## THAÏLANDE

## Au moins 25 morts après l'effondrement d'une grue sur un train de passagers

Au moins 25 personnes ont trouvé la mort et des dizaines d'autres ont été blessées, mercredi, dans l'effondrement d'une grue sur un train de passagers en Thaïlande, selon un nouveau bilan des autorités locales.

La grue était utilisée sur le chantier d'un vaste projet ferroviaire et sa chute a provoqué le déraillement, en contrebas, du train de passagers qui circulait entre la capitale, Bangkok, et la province d'Ubon Ratchathani, dans le nord-est du pays.



Un précédent bilan a fait état de 22 morts.

Le responsable d'un poste de police local, Thatchapon Chinnawong, a affirmé qu'au moins 25 personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres blessées. "Une grue s'est ef-

fondrée sur un train, qui a déraillé et a pris feu", ont indiqué les autorités de la province dans un communiqué. Plus de 60 blessés ont été pris en charge dans trois hôpitaux différents et huit d'entre eux se trouvent dans un état critique,

ont-elles précisé. Le ministre thaïlandais des Transports, Phiphat Ratchakitprakarn, a fait savoir que 195 personnes se trouvaient à bord du train, qui circulait entre la capitale, Bangkok, et la province d'Ubon Ratchathani. Il a pressé les autorités de faire la lumière sur les causes de l'accident. Les opérations de secours ont été temporairement interrompues en raison d'une "fuite de produits chimiques", a indiqué la police locale, sans en préciser la provenance.

## MÉTÉO

## L'année 2025, encore l'une des plus chaudes jamais mesurées

L'année 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, ont annoncé mercredi l'observatoire européen Copernicus et l'institut américain Berkeley Earth, pour qui 2026 devrait rester à des niveaux historiquement hauts.

Le thermomètre mondial persiste depuis trois ans à des niveaux jamais vus à l'échelle de l'humanité, avec une moyenne sur la période supérieure de 1,5 °C au niveau préindustriel (1850-1900), note Copernicus dans son bilan annuel.

"La hausse brutale enregistrée entre 2023 et 2025 a été extrême et suggère une accélération du rythme du réchauffement climatique", estiment séparément les scientifiques de Berkeley Earth, aux Etats-Unis.

De nombreux climatologues et responsables politiques, ainsi que l'ONU, se sont résignés publiquement depuis l'an dernier à ce que le climat se réchauffe durablement de 1,5 °C, la limite la plus ambitieuse de l'accord de Paris signé en 2015. Avec déjà trois années à ce niveau, Copernicus estime probable que le dépassement durable soit officialisé "d'ici la fin de la présente décennie, soit plus d'une décennie plus tôt que prévu".

Rien n'indique que l'année 2026 rompra avec cette tendance. Samantha Burgess, directrice adjointe du changement climatique à Copernicus, s'attend à ce que 2026 soit l'une des cinq années les plus chaudes jamais enregistrées. Elle sera peut-être comparable à 2025.

Quant aux climatologues de Berkeley Earth, ils prévoient aussi que 2026 "sera probablement similaire à 2025, avec comme résultat le plus probable la quatrième année parmi les plus chaudes depuis 1850".

Si le phénomène naturel El Niño, à l'effet réchauffant, surgit, "cela pourrait faire de 2026 une année record", dit Carlo Buontempo, directeur du changement climatique de l'observatoire.

## SOMALIE

## L'aggravation de la sécheresse plonge des millions de personnes dans une situation critique (OIM)

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en garde mercredi contre l'aggravation de la sécheresse qui pousse des millions de personnes en Somalie vers des situations humanitaires de plus en plus critiques, soulignant que les femmes et les enfants sont les plus exposés aux risques.

Dans une publication sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, l'OIM a indiqué que, face à la crise de sécheresse que connaît le pays, elle a mis en place des systèmes d'approvisionnement en eau alimentés par l'énergie solaire dans les régions de Gedo et de Galmudug, au sud et au centre du pays, afin d'atténuer les effets de la sécheresse sur les communautés affectées.

Elle précisé que "les besoins humanitaires dépassent largement les ressources disponibles", appelant à un soutien urgent et accru pour faire face à cette crise qui ne cesse de s'aggraver.

La Somalie fait face à une grave crise humanitaire marquée par l'augmentation des besoins en aide, alors que le déficit aigu de financement entrave la réponse humanitaire. A cet égard, seuls près d'un quart des fonds requis pour le plan de réponse de 2025 ont été mobilisés, ce qui laisse présager de graves répercussions en l'absence d'un appui urgent dans les mois à venir.

Par ailleurs, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en Somalie a affirmé que les cours d'eau connaissent un assèchement croissant en raison de l'intensification de la sécheresse, ce qui agrave la situation humanitaire.

Il a précisé que "des milliers de familles dépendent des eaux fluviales pour leurs besoins domestiques et l'irrigation, faisant de cette situation une menace directe pour leurs moyens de subsistance".

Dans ce contexte, l'OCHA a averti que "la détérioration de la situation entraînera une aggravation des souffrances des populations vivant le long des fleuves, avec des répercussions à grande échelle sur d'autres régions", soulignant l'urgence d'un soutien accru".

## OUM EL BOUAGHI

### Les établissements sanitaires renforcés par plus de 130 paramédicaux

Les établissements de santé publique de la wilaya d'Oum El Bouaghi viennent d'être renforcés par 133 agents paramédicaux nouvellement installés, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé.

Ces effectifs paramédicaux qui ont entamé leurs tâches au sein des établissements publics de santé ont suivi des formations spécialisées de deux années à l'Institut de formation paramédicale d'Aïn Beida, a précisé à l'APS la cheffe du service des ressources humaines de cette direction, Dalel Dilmi.

Il s'agit de 97 aides-soignants de santé publique, 20 agents en puériculture de santé publique et 15 assistants de chirurgiens-dentaires, a encore précisé la même responsable.

Ces diplômés ont été affectés à trois établissements publics de santé de proximité, cinq établissements publics hospitaliers et un établissement hospitalier spécialisé, selon la même source.

## CONSTANTINE

### L'importance d'une approche multidisciplinaire en chirurgie néonatale soulignée

Les participants à la première édition du Congrès international de médecine et de chirurgie pédiatriques, organisé à Constantine durant deux jours, ont souligné, mercredi, l'importance d'adopter une approche médicale multidisciplinaire afin d'assurer une prise en charge efficace des malformations congénitales complexes et des urgences chirurgicales chez les nouveau-nés.

Lors des séances de la deuxième journée du Congrès, des spécialistes ont mis l'accent sur le fait que les grands défis chirurgicaux, notamment dans les domaines de l'hépatologie et de la gastrologie, nécessitent des protocoles thérapeutiques unifiés réunissant le chirurgien, l'anesthésiste-réanimateur et le pédiatre, depuis le diagnostic prénatal jusqu'à la réanimation spécialisée postopératoire.

Dans ce contexte, le Pr Zoubir Atrih, chef du service de chirurgie pédiatrique à l'Etablissement hospitalier spécialisé en pédiatrie mère et enfant de Sidi Mabrouk (Constantine), a indiqué, dans sa communication intitulée " Indications de la chirurgie du reflux gastro-cesophagien ", que l'organisation du travail en équipe " constitue la clé du progrès ".

Il a souligné que le chirurgien algérien dispose de compétences techniques élevées lui permettant de prendre en charge les malformations les plus complexes, tout en insistant sur la nécessité d'adopter une approche multidisciplinaire pour réduire la durée d'hospitalisation et garantir une vie normale à l'enfant.

De son côté, le Pr Ahmed Nouri, de la Faculté de médecine de Tunis, a affirmé, dans sa communication intitulée " Les urgences chirurgicales néonatales : prise en charge clinique, radiologique et chirurgicale ", que la rapidité de la décision médicale dépend de la qualité de la coordination entre le chirurgien et le radiologue.

Il a précisé que le diagnostic radiologique précis permet d'élaborer une stratégie chirurgicale réduisant les risques, notamment dans les cas d'occlusion intestinale congénitale.

Les débats ont également porté sur l'importance de l'introduction des techniques modernes, en particulier la chirurgie laparoscopique, en tant qu'option stratégique pour le développement du système de santé.

A ce sujet, la professeure Barbara Wildhaber, de Genève (Suisse), intervenant sur le thème " Les défis des maladies hépatiques chez l'enfant ", a déclaré que " les défis de la chirurgie hépatique chez le nouveau-né sont considérables, mais la solution réside dans la spécialisation pointue et la formation continue, qui constituent la meilleure réponse aux enjeux de la chirurgie hépatique pédiatrique ".

A noter que la première édition du Congrès international de chirurgie pédiatrique, organisée à la salle grande salle Ahmed Bey (Zénith) par l'Etablissement hospitalier spécialisé mère et enfant de Sidi Mabrouk (Constantine), a réuni 350 médecins spécialistes nationaux et étrangers, dans le but d'examiner les dernières avancées scientifiques et les techniques modernes liées à cette spécialité médicale.

## PHARMACEUTIQUE

### Le laboratoire "First Remède" investit dans la culture de plantes médicinales à Touggourt

Le laboratoire "First Remède" a lancé un projet de culture de plantes médicinales comme l'aloë vera et le ginseng à Touggourt, dans l'objectif de réduire la dépendance aux importations de matières premières qu'il utilise, et de renforcer l'intégration industrielle locale, a indiqué le directeur de la promotion médicale de l'entreprise, Youssef Ait Mohamed.



S'étendant sur une superficie totale de 14 hectares, répartis en sept serres de deux hectares chacune, ce projet, dont le taux d'avancement atteint 80%, porte sur la culture de l'aloë vera, du ginseng et de l'ashwagandha, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS, en marge de la première édition de l'Exposition nationale des produits exportés, ouverte mardi au Centre des conventions d'Oran.

"First Remède", une société de droit algérien opérant sous licence d'un laboratoire allemand, prévoit la mise en production de cette exploitation agricole pour juin 2026, avec une capacité estimée entre 4 et 6 tonnes d'ingrédients destinés à l'industrie parapharmaceutique.

Ce programme agricole repose sur un transfert de savoir-faire opéré par le laboratoire allemand, partenaire de First Remède, a fait savoir M. Ait Mohamed, ajoutant que les études effectuées dans le cadre ce projet affirment que le climat de Touggourt est favo-

rable pour ce genre de culture.

First Remède, qui commence à avoir sa place sur le marché national, à travers plusieurs gammes de produits cosmétiques et de compléments alimentaires, compte se lancer dans l'exportation et profiter de toutes les facilitations et l'accompagnement que l'Etat offre depuis quelques années, selon son directeur.

Le laboratoire affiche actuellement une production de plus de 200.000 unités, avec une capacité pouvant atteindre 4 millions d'unités grâce à un processus de fabrication intégré.

Fort de cette base industrielle et agricole, le laboratoire prévoit d'entamer, à partir de 2026, l'exportation de ses produits vers la Tunisie et la Libye, avant de s'orienter vers les marchés de l'Afrique subsaharienne, contribuant ainsi à la dynamique nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

## SIDI BEL-ABBES

### Reprise des opérations de greffe de cornée au CHU Abdelkader-Hassani

Le Centre hospitalo-universitaire Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbes a repris les opérations de greffe de cornée, après une interruption de plus d'une année, et ce, dans le cadre du programme national de transplantation d'organes, a indiqué, mercredi, la cheffe du service d'ophtalmologie de l'établissement, Dr Nesrine Douadiji.

Six opérations de greffe de cornée ont été effectuées au profit de patients souffrant de pathologies avancées de la cornée, originaires de plusieurs wilayas du pays, marquant ainsi le retour effectif de cette activité médicale hautement spécialisée au sein du CHU, a-t-elle précisé.

La spécialiste a ajouté que la reprise de ce type d'interventions s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prise en charge médicale spécialisée des patients atteints de maladies oculaires, notamment les cas ne répondant pas aux traitements conventionnels.

De son côté, le spécialiste en chirurgie ophtalmologique, Dr Mohamed Hamdane, a expliqué que la greffe de cornée constitue une solution thérapeutique optimale pour de nombreuses affections graves touchant la cornée, telles que l'opacification cor-



néenne et le kératocône à un stade avancé, ainsi que certaines infections ou lésions sévères pouvant entraîner une perte de la vision.

Il a souligné que la prise en charge de ces cas se fait conformément à des protocoles thérapeutiques médicamenteux ou chirurgicaux avancés. L'intervenant a affirmé que le Centre hospitalo-universitaire a réuni toutes les conditions médicales et techniques nécessaires à la réussite de ces interventions, tant en matière d'équipements modernes que de disponibilité des cornées selon les normes médicales en vigueur.

Il a ajouté que le personnel médical et paramédical a bénéficié d'une formation spécialisée dans

le domaine de la greffe de cornée, ce qui a permis d'élever le niveau de préparation et de garantir la qualité des actes chirurgicaux.

Cette formation s'inscrit, a-t-il précisé, dans une stratégie visant à améliorer les performances médicales et à développer les compétences nationales en matière de transplantation d'organes. La reprise de ces opérations constitue, selon les responsables, une lueur d'espérance pour de nombreux patients souffrant de déficience ou de perte de la vision, et reflète les progrès enregistrés par le système national de santé dans le domaine de la chirurgie spécialisée et de la transplantation d'organes.

# ADOLESCENT

## Il dévore, c'est normal ?

Voir son ado s'empiffrer à table et au goûter a parfois de quoi inquiéter les parents. Qu'ils se rassurent, les ados ont besoin de manger, et vraiment plus que nous !

«Un ado, il vaut mieux l'avoir en photo qu'en penson», dit-on souvent. Ce coup de fourchette spectaculaire est donc généralement autour de 12 ans pour les filles, quand elles sont en pleine croissance et ont besoin de 2200 Cal par jour environ. Pour les garçons, cela peut arriver plus tard, entre 14 et 17 ans. Il leur faut alors 3000 à 3500 Cal quotidiennement.

### Il lui faut davantage de glucides

Effrayantes, la quantité de pâtes qu'il peut ingurgiter ! En fait, c'est une manière de couvrir des besoins plus importants en glucides. « Impossible d'évaluer précisément la quantité nécessaire, mais ce qui est certain, c'est que votre ado peut sans problème en manger midi et soir », assure le Dr Dominique-Adèle Cassuto, endocrinologue-diabétologue, attachée au service nutrition de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris).

Ce qui permet aussi de limiter ses grignotages entre les repas. « Laissez-le gérer les quantités à table, sans lui dire qu'il va se rendre malade, ou pire, qu'il (et surtout elle) va grossir», recommande le Dr Cassuto. Avois de veiller à la qualité et à l'équilibre alimentaire.

Bien sûr, votre ado doit aussi avoir son quota de fruits, de légumes, de laitages, de viande et de poisson. S'il déclare que les légumes le dégoûtent, tentez les crudités qui passent mieux. Et si il ne veut plus entendre parler de viande, compensez avec des légumes farcis à la viande hachée.



### Il mange plus souvent pour fonctionner

«Trois repas par jour ne suffisent pas à couvrir l'apport calorique dont un ado a besoin,

explique le Dr Cassuto, car il faudrait alors des portions géantes.» Laissez-le donc fractionner en muisant le petit déjeuner et en le laissant prendre de solides goûters. Il n'est pas inquiétant qu'un ado dévore en rentrant du collège

### S'il est en surpoids, on reste vigilant

Vérifiez d'abord que votre ado est en surpoids avec votre médecin, qui prendra en compte la croissance et la taille. Beaucoup d'adolescents se trouvent trop rondes mais avoir des rondeurs à 15 ou 16 ans, c'est normal et ça passe. Surtout si on ne fait pas une fixation dessus. Faites le point sur l'activité physique. C'est peut-être sur le sport qu'il faut forcer.

Pour que votre ado soit mieux dans son assiette, évitez à la maison les aliments trop caloriques (pâtes à tartiner, chips, mais aussi smoothies...), inutiles, gras et sucrés, surtout en gros conditionnements qui sont vidés au même rythme que les petits. Proposez toujours des légumes à table pour accompagner les féculents. Laissez-le se ressourcer, mais en petite quantité. Incitez-le à manger lentement et jamais devant l'ordinateur ou la télévision.

## Jeux vidéo : 5% des ados y jouent entre cinq et dix heures par jour

L'utilisation excessive de jeux vidéo peut entraîner des conséquences graves chez l'adolescent. Un nouveau rapport de l'Inserm préconise le développement de leurs compétences psychosociales.

L'Institut national de la santé (Inserm) a rendu public un rapport concernant la vulnérabilité des adolescents face aux pratiques addictives. Si le bilan montre que la consommation de certaines substances psychoactives reste élevée chez les ados-

cents, elle se penche également sur les nouvelles formes d'addiction, à savoir, les jeux vidéo et l'usage d'Internet.

Selon les données recueillies par l'Inserm en 2011, 5% des adolescents de 17 ans joueraient aux jeux vidéo entre cinq et dix heures par jour et 3 à 5% passeraient plus de dix heures par jour sur Internet.

Par jeu vidéo, l'Inserm entend tous les jeux réalisés à travers un dispositif informatique comme un ordinateur, une tablette ou un

smartphone, relié ou non à une connexion Internet, dans lequel le joueur agit seul ou en réseau avec d'autres joueurs sur un environnement virtuel.

«Les critères d'addiction sont en discussion mais un consensus semble émerger sur l'usage problématique avec des critères qui intègrent l'isolement, la perte de contrôle et les conflits avec l'environnement. L'adolescent ressent régulièrement de la souffrance, de l'anxiété, des difficultés pour dormir et, plus généralement, des problèmes d'ordre psychique

et somatique. Environ 26% des jeunes affirment rencontrer des problèmes à l'école à cause des jeux vidéo. L'Inserm note également un lien entre l'utilisation excessive des jeux vidéo et l'usage de substances addictive comme le tabac, le cannabis, l'alcool et les boissons énergisantes.

Les adolescents issus de milieux sociaux défavorisés auraient plus de chance de devenir accro aux jeux vidéo, tout comme ceux dont les parents souffrent de conduites addictives.



## Jouer de la musique améliore le langage

Les personnes qui ont des qualités rythmiques en musique ou en danse montreraient de meilleures performances en compréhension et en lecture. Une étude suggère que la pratique de la musique peut aider dans votre pratique du français. Parue dans le Journal of neurosciences, cette étude menée par les chercheurs de l'université de l'Illinois, aux Etats-Unis, suggère que les sens du rythme fait partie intégrante du langage.

Pour s'en rendre compte, il a été demandé à 100 adolescents de claquer leurs doigts sur le tempo d'un morceau de musique. Pour mesurer le plus précisément possible leur capaci-

ment de synchronisation, le rythme d'un métronome accompagnait la musique.

Pour mieux comprendre la base biologique de la compétence rythmique, les chercheurs ont complété ce premier test d'un enregistrement des ondes cérébrales des participants à l'aide d'électrodes. Avec une technique appelée électroencéphalographie, l'activité cérébrale a été mesurée en réponse aux sons.

Ainsi, on a observé que les jeunes les plus en rythme ont affiché les meilleures réponses cérébrales aux sons. La réponse cérébrale était moindre chez les adolescents moins doués en lecture. « Nous savons que calquer un mouve-

ment sur un rythme est une compétence fondamentale pas seulement en musique mais aussi dans le langage», explique Nina Kraus, de l'auditory Neuroscience Laboratory à l'université de l'Illinois.

Il s'avère que les adolescents mauvais en lecture peinent à effectuer une tache motrice sur un rythme précis, poursuit le professeur Kraus, interrogée par BBC news. Il semble que les ingrédients requis pour la lecture se renforcent grâce à la musique. « Si vous aimez la musique et que vos qualités de lecture et de compréhension laissent à désirer, sautez sur l'occasion pour vous mettre à un instrument.

### Les ados manquent de plus en plus de sommeil

Les ados devraient dormir entre 8 et 10 heures par nuit pour ne pas souffrir de problèmes de concentration ou de troubles alimentaires.

Pourtant, les adolescents de moins en moins nombreux à avoir leur compte à la cantine. N'hésitez pas à leur demander ce qu'il a mangé pour équilibrer le dîner.

Manger beaucoup n'est pas un problème à l'adolescence, mais manger tout le temps pose des risques. Vous avez donc peut-être à table ? Demandez-lui aussi s'il mange vraiment par faim ou plutôt par envie ou quand il est stressé... L'occasion de réfléchir ensemble aux différentes possiblités, aux causes du stress et aux moyens de le contrôler », conseille le Dr Cassuto.

## MON ADO EST EN CRISE

### Comment l'aider ?

C'est parfois compliqué de rester calme lorsque vous ne comprenez pas les réactions bizarres des adolescents. Les clés pour adopter la bonne habitude.



Dominique Tourre. Lorsque vous apercevez une femme dans la rue que vous trouvez belle, n'hésitez pas à le dire. En précisant que cette fille a du charme, est lumineuse... Si la votre s'obsède, mais ne maigrira pas pour autant, il n'y a pas de quoi s'alarmer. Si son alimentation devient trop sélective et son poids diminue, une visite chez le médecin est utile.

### Elle pleure car elle insultée sur les réseaux sociaux

Elle vous avoue que depuis quelques jours des élèves sont en train de colporter des ragots sur elle sur le Internet. En effet boule de neige, elle reçoit des messages insultants d'amis de ses amis. « Ce qui pose problème, c'est l'ampleur donnée par les réseaux sociaux. Autrefois la rumeur ne dépassait pas les limites de la cour d'école, ce qui limitait l'impact psychologique sur l'ado visé », déplore Dominique Tourre.

Vous pouvez d'abord la féliciter d'avoir eu le courage de vous en parler. Puis lui expliquer qu'elle n'est pas pour rien, que vous auriez dû contrôler avec plus près son compte Facebook. Demandez-lui de ne pas répondre aux attaques (on ne joue pas longtemps avec une balle qui ne rebondit pas). Pourquoi ne pas clôturer son compte avec son accord puis en recréer un autre sous un pseudo qu'elle ne communiquera qu'à ses proches.

### Elle veut faire un régime

Pour leur étude, les chercheurs ont analysé les données de surveillance épidémiologique de 272 077 adolescents, entre 1991 et 2012. Ils se sont ainsi aperçus que la durée de sommeil des adolescents avait diminué au cours des 20 dernières années, et que la plus forte baisse touchait les ados de 15 ans. « En 1991, 72 % d'entre eux déclaraient dormir plus de 7 heures par nuit.

En 2012, le nombre était tombé à 63 %» expliquent les chercheurs.

Le mieux, respecter son territoire, même si cela est difficile pour vous. Il ne veut pas faire le ménage, c'est son droit. Mais à soi tour ensuite de respecter la

vie dans les pièces communes de la maison où là, il devra se montrer plus socialement et coopératif. Cet isolément n'est pas inquiétant si votre enfant continue d'être en contact avec le monde extérieur : ses copains, ses cousins, son père, son grand-frère, une grande-mère... Bref, avec tout le monde, sauf vous !

### Elle veut faire un régime

Elle a un appétit d'oiseau, fait un passage éclair tous les soirs à table et vient de bannir à jamais les pains au chocolat du dimanche matin ! « En pleine puberté, votre adolescente est en train de perdre du poids, avec problèmes scolaires et la toxicomanie,

que tous les magazines lui disent que d'être féminine, c'est de ne pas en avoir », explique Dominique Tourre, pédopsychiatre, auteure de « Qu'est ce qu'on a fait à Freud pour avoir des enfants pareils ? » (éd. Flammarion).

### Il (elle) s'enferme sa chambre

Il (elle) - ou elle - clique la porte, vous interdit de le déranger, reste des heures à « larver » sur son lit, sa chambre commence à ressembler à un dépotoir... Inconsciemment, il cherche à marquer son territoire, à vous signifier des limites, car il vous trouve trop intrusif, curieux ou moralisateur, explique Catherine Vanier. Il veut aussi vous dire qu'il grandit et qu'il cherche de toutes ses forces à se séparer de vous, pour exister en tant qu'individu. « Sa chambre, en quelque sorte, c'est comme son corps : c'est privé. »

Le mieux, respecter son territoire,

même si cela est difficile

pour vous. Il ne veut pas faire le ménage, c'est son droit. Mais à soi tour ensuite de respecter la

Le comportement de nos ados a souvent tendance à nous faire sortir de nos gonds. Pourtant, les chercheurs nous disent que plus ont leur crise dessus, plus ils s'installent dans des comportements à risque.

« Arrête de crier » n'est pas seulement le conseil que vous pourriez donner à votre adolescente. C'est aussi un conseil que les ados pourraient donner à leurs parents si ces derniers ne veulent pas les voir sombrer dans une forme de dépression ou s'installer dans des comportements à risque.

Pour confirmer leurs dires, une étude récente a montré que les adolescents qui avaient du mal à dormir avaient plus de risques d'être adeptes du « binge-drinking », d'avoir une sexualité à risque ou encore de prendre de la drogue plus tard. Tandis que d'autres recherches, portant sur le surpoids, a montré que les ados qui accumulent une dette de sommeil ont un risque d'obésité accru de 20 % à l'âge adulte.

Pour mener cette étude, les chercheurs américains ont suivi les 970 élèves d'un lycée de Pennsylvanie et leur ont demandé (ainsi qu'à leurs parents) de remplir des questionnaires régulièrement pendant deux ans. Ils

se sont aperçus que les ados qui avaient de régulières altercations verbales avec leurs parents, avaient plus de problèmes dans les mois qui suivraient : dépression, mensonges, désobéissance scolaire, vol ou bagarre étaient le plus souvent enregistrés chez ces ados. Et plus les parents montraient des signes d'hostilité verbale, plus les jeunes devenaient rebelles et irriables.

### Parler plutôt que crier

« Avons-nous été surpris par les résultats de cette étude ? Oui et non ! » a déclaré le Dr Wang, professeur de psychologie à l'Université de Pittsburgh, qui a dirigé cette étude. « Oui parce qu'en tant que parent, j'ai le sentiment que hausser le ton pour rappeler un enfant à l'ordre et lui rappeler les limites à ne pas franchir est un comportement que nous

partageons tous. » Non parce que je sais aussi que les ados sont très sensibles à la façon dont on les voit et on les juge.

Nous en avons conclu que crier est préjudiciable dans toutes les circonstances et qu'il vaut mieux prendre le temps d'expliquer pourquoi un comportement n'est pas acceptable plutôt que de laisser éclater sa colère. »



## SAHARA OCCIDENTAL

### Les autorités marocaines expulsent les membres d'une mission espagnole d'observation des droits humains

Les autorités marocaines ont expulsé, mardi, les membres d'une mission espagnole d'observation des droits humains après les avoir empêchés de descendre d'un avion qui venait d'atterrir à Laâyoune, dans les territoires occupés, annoncent des médias espagnols.



Selon la presse espagnole, la délégation formée de personnalités politiques des îles Canaries n'a pas été autorisée à débarquer de l'avion à son arrivée à l'aéroport, ce qui n'a pas empêché ses membres d'exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui et de rappeler la légitimité de sa lutte pour l'indépendance de son pays.

Le conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, a rappelé aux membres des services de sécurité marocains que leur pays n'avait aucune autorité sur le Sahara occidental.

"Vous n'avez aucune souveraineté sur le Sahara occidental. Vous l'occupez violemment depuis 1975. Vous l'occupez par la force. Vous maltraitez la population sahraouie pacifique qui vit sur ce territoire. Vous pillez ses ressources naturelles. Vous violez tous les accords internationaux", s'est-il insurgé.

"Vous n'avez pas le droit d'être ici. Et

### Le CODESA condamne "fermement" l'expulsion par le Maroc d'une mission espagnole d'observation des droits humains

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humaines au Sahara occidental (CODESA) a condamné "fermement" l'expulsion, mardi, par les autorités d'occupation marocaines, d'une mission espagnole d'observation des droits humains, des territoires sahraouis occupés, dénonçant "une violation flagrante" des principes et des dispositions du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Les autorités marocaines ont expulsé les membres de la mission espagnole d'observation des droits humains après les avoir empêchés de descendre d'un avion qui venait d'atterrir à Laâyoune, dans les territoires sahraouis occupés.

La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, de la députée de Podemos, Noemí Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez.

Selon le CODESA, cette mesure s'inscrit dans le cadre de "la politique systématique menée par la puissance occupante marocaine pour empêcher toute surveillance internationale indépendante de la situation des droits hu-

si vous nous traitez ainsi, comment traiterez-vous les Sahraouis ?" a-t-il ajouté. Il a également signifié à l'un des agents marocains qu'il se trouvait lui-même en situation illégale en montant à bord de l'avion espagnol sans autorisation.

"Le Maroc maintient un régime d'impunité qui permet les arrestations arbitraires, la torture, les disparitions forcées, les procès entachés d'irrégularités et la persécution constante des militants et des défenseurs des droits humains, ainsi que l'emprisonnement de militants politiques sahraouis pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et à l'autodétermination", ont-ils ajouté.

"Nous condamnons fermement cette expulsion et dénonçons l'obstruction systématique par le Maroc de l'accès aux territoires occupés aux délégations, observateurs et organisations solidaires, dans le but de réduire au silence la population sahraouie et de dissimuler la répression dont elle est victime.

L'expulsion de cette délégation souligne la gravité de la situation et la violation continue des droits fondamentaux du peuple sahraoui", a indiqué, par ailleurs, la délégation dans un communiqué à son retour aux îles Canaries.

Les membres de la délégation ont réaffirmé, dans le même communiqué, leur "engagement en faveur de la défense des droits de l'homme et de la solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi qu'avec son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par le droit international".

Ils ont exigé "la fin de l'occupation, la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et la tenue d'un référendum libre et équitable sur l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies".

En 2025, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé 27 étrangers dont des parlementaires, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes venant d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal dans le cadre du blocus imposé aux territoires sahraouis occupés.

Les trois responsables politiques s'étaient rendus au Sahara occidental, mardi, pour y mener "une mission d'observation des droits humains auprès du peuple sahraoui". L'interdiction opposée par les autorités marocaines "constitue un acte de répression inacceptable et une obstruction au travail pacifique de surveillance des graves violations systématiques des droits humains su-

mains au Sahara occidental", en violation flagrante de l'article 55 de la Charte des Nations unies, ainsi que des obligations internationales relatives à la protection des défenseurs des droits humains, à la liberté de circulation et au droit de mener des missions d'établissement des faits.

Le Collectif a rappelé, dans un communiqué, que "depuis des années, la puissance occupante marocaine expulse et interdit systématiquement l'accès à la partie occupée du Sahara occidental aux délégations de défense des droits humains, syndicales, parlementaires et de médias, ainsi qu'aux étudiants et chercheurs, dans le but de dissimuler les graves violations des droits humains commises contre les civils sahraouis".

Pour le CODESA, le refus persistant opposé aux délégations internationales d'accéder au territoire occupé, notamment au Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, empêché de se rendre au Sahara occidental pour la dixième année consécutive, "constitue un délit flagrant aux décisions et recommandations des Nations unies, ainsi qu'une atteinte systématique au principe de surveillance internationale et à la protection de la population civile sous occupation".

"De telles pratiques répressives ne dissuaderont pas les défenseurs des droits humains ni les militants de la solidarité internationale de continuer à faire éclater la vérité", a-t-il averti, soulignant que "la fermeture du territoire ne dissimulera les souffrances du peuple sahraoui et ne portera pas atteinte à la légitimité de sa juste cause".

## CAMEROUN

### Une dizaine de morts lors d'une attaque dans le Nord-Ouest

Au moins une dizaine de personnes ont été tuées mercredi lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, ont annoncé des sources sécuritaires.

Il s'agit d'hommes armés identifiés comme appartenant à des groupes séparatistes, indique la même source, citée par des médias.

Ils ont fait irruption vers 05H00 dans le village Guidado, localité de Ndu, ciblant des membres de la communauté Mbororo, un peuple éleveur nomade au Cameroun.

Selon les médias, des femmes et des enfants figurent parmi les victimes de l'attaque. Plusieurs habitations ont été incendiées et des biens pillés.

## SOUDAN

### Nations Unies : Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme en visite

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, entame mercredi une visite au Soudan, au moment où plusieurs régions du pays connaissent une intensification du conflit.

Dans un communiqué, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a indiqué que Volker Türk rencontrera, au cours de cette visite qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, les autorités à Port-Soudan, ainsi que des représentants de la société civile et de l'équipe des Nations Unies.

Il se rendra également dans l'Etat du Nord, où il visitera le camp d' "Al-Afadaf" accueillant des personnes déplacées originaires du Darfour et du Kordofan, et rencontrera les partenaires humanitaires opérant sur le terrain.

Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme tiendra également deux conférences de presse à l'issue de sa visite, l'une à Port-Soudan et l'autre lors d'une escale à Nairobi, au Kenya.

Il est à rappeler que depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

## CENTRAFRIQUE

### Arrivée de près de 4.000 réfugiés soudanais dans le nord-est du pays en deux mois

Près de 4.000 réfugiés soudanais fuyant le conflit armé dans leur pays sont arrivés depuis le début novembre 2025 à Ouanda-Djallé, dans la préfecture de la Vakaga, dans le nord-est de la République centrafricaine, ont fait savoir les autorités locales mardi.

Selon les mêmes sources, ces derniers font face à de nombreuses difficultés, notamment en matière d'alimentation et d'accès aux soins de santé, malgré les efforts déployés par les autorités locales.

"Les conditions de vie de ces réfugiés sont difficiles. Nous appelons le gouvernement centrafricain et les organisations humanitaires à venir en aide à ces personnes, dont beaucoup sont des femmes et des enfants", a déclaré Jean-Baptiste Ngrébaya, porte-parole du maire d'Ouanda-Djallé.

Selon lui, les réfugiés sont répartis sur quatre sites dans la localité, mais une assistance humanitaire urgente est nécessaire pour leur permettre de faire face à cette situation.

En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des milliers de morts et des millions de déplacés, alimentant l'une des pires crises humanitaires au monde.

APS

## POURSUITE DES CRIMES SIONISTES EN PALESTINE OCCUPÉE

### La communauté internationale de nouveau interpellée

Le Représentant permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, a de nouveau interpellé la communauté internationale sur la poursuite des crimes et des politiques illégales de l'entité sioniste en Palestine occupée, soulignant notamment la gravité de la situation dans le village palestinien de Ras Ein al-Auja.

Dans trois lettres identiques adressées mardi au Secrétaire général de l'ONU, au président du Conseil de sécurité (Somalie) et au président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Mansour a joint l'appel urgent lancé par Ras Ein al-Auja à la communauté internationale concernant la menace imminente de destruction qui pèse sur le village.

Il a expliqué que "cette menace découlait de l'escalade des attaques menées par les forces d'occupation et les colons sionistes lourdement armés contre les habitants, notamment des violences, des actes d'intimidation et des destructions de biens visant à les expulser par force de leurs terres".

Exhortant, à cet égard, la communauté internationale à accorder toute l'attention nécessaire au sort de Ras Ein al-Auja et de toutes les autres communautés palestiniennes du territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, qui font face à des menaces existentielles croissantes en raison de l'occupation illégale, le diplomate palestinien a également appelé "leur protection conformément au droit international humanitaire".

L'appel urgent, joint aux mêmes lettres, rapporte que des colons sionistes armés ont assiégié 26 familles dans le village de Ras Ein al-Auja, détruit la route menant à leurs habita-



tions, restreint leurs déplacements et empêché l'acheminement de biens essentiels, notamment l'eau, la nourriture et les aliments pour animaux, qui constituent leur principale source de revenus. Il relève aussi que "les colons sionistes ont également démolis des maisons et donné aux habitants une semaine pour quitter la zone, dans des conditions climatiques extrêmes, tout en agressant des enfants et les empêchant d'aller à l'école".

Dans ce contexte, l'appel demande des mesures immédiates et efficaces pour mettre fin aux attaques des colons et des forces d'occupation sionistes, assurer une protection internationale urgente aux civils palestiniens, en particulier aux enfants et aux femmes, et garantir l'accès à l'aide humanitaire essentielle, notamment l'eau, la nourriture, les médicaments et un abri.

Il demande également que "les responsables de ces violations flagrantes du droit international humanitaire et des conventions internationales garantissant la protection des civils vivant sous occupation soient tenus pour responsables", exigeant "la fin immédiate du déplacement forcé des habitants de Ras Ein al-Auja et garantir leur droit de vivre dans la dignité et la sécurité".

### Lancement d'une initiative citoyenne européenne pour suspendre l'accord d'association liant l'UE à l'entité sioniste

L'Alliance de la gauche européenne (ELA), regroupant huit partis européens de sept pays différents a lancé, mercredi, une "initiative citoyenne européenne" (ICE) visant à obtenir la suspension totale de l'accord d'association liant l'Union européenne (UE) à l'entité sioniste.

La suspension de ce partenariat économique constitue "une sanction importante" contre l'entité sioniste, réclamée par des milliers de militants européens depuis des années et en particulier depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza.

L'accord UE-entité sioniste constitue "la pierre angulaire de la coopération bilatérale" en matière de commerce, d'économie et de politique, selon le texte de cette initiative, désormais ouvert aux signatures sur le site de la Commission européenne.

"Les citoyens de l'Union européenne ne sauraient tolérer que celle-ci maintienne un accord qui contribue à légitimer et à financer (une entité) commettant des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre", souligne le texte.

Cet accord commercial est largement critiqué, depuis des années, par les militants solidaires avec le peuple palestinien, qui dénoncent la violation par l'entité sioniste de l'article 2 de l'accord.

Cet article conditionne, en effet, l'accord au respect des

droits humains et des principes démocratiques par les deux parties. La colonisation et l'état d'apartheid que l'entité sioniste impose aux Palestiniens sont dénoncés depuis des années par les militants comme des "manquements graves" à cet article.

L'accord contient deux axes principaux : un dialogue politique et une libéralisation des échanges commerciaux entre les parties, par la suppression des droits de douane et l'interdiction des restrictions quantitatives.

L'UE est le premier partenaire commercial de l'entité sioniste, représentant 28,8% de ses échanges de marchandises en 2022.

"Comme vous le savez, la cause palestinienne aujourd'hui plus que jamais besoin de l'engagement du plus grand nombre", a déclaré l'eurodéputée Manon Aubry, qui porte ce texte avec la France Insoumise.

Selon cette eurodéputée, "cette campagne se veut avant toute une initiative citoyenne, ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent agir, à leur échelle, pour que l'Union européenne assume enfin ses responsabilités".

L'ICE doit rassembler, pour être adoptée, un million de signatures valides dans l'ensemble de l'UE en un an, mais aussi dépasser les seuils nationaux dans au moins sept Etats membres. Par exemple, le seuil en France est de 58.320 signatures.

## JAPON

### Vers des élections législatives anticipées en février

La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, devrait informer mercredi les responsables de son parti de son intention de convoquer des élections législatives anticipées en février prochain, rapportent les médias locaux.

Mme Takaichi est devenue en octobre dernier la première femme cheffe du gouvernement japonais.

Son gouvernement bénéficie d'un taux d'approbation d'environ 70%.

Mais sa coalition ne dispose que d'une faible majorité à la chambre basse du Parlement, ce qui entrave sa capacité à faire adopter son pro-

gramme politique. Lors d'une réunion mercredi, Mme Takaichi "annoncera aux hauts responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) son intention de dissoudre la chambre basse" du Parlement le 23 janvier, indique le quotidien économique Nikkei, citant des sources au sein du gouvernement et du PLD.

Cela ouvrirait la voie à des élections anticipées "visant à augmenter le nombre de sièges du parti au pouvoir", selon le Nikkei.

La chaîne de télévision publique NHK a également rapporté que Mme Takaichi "coordonne" une rencontre avec les poids lourds du PLD et de son

partenaire de coalition, le Parti de l'innovation, qui devrait avoir lieu mercredi, selon la chaîne de télévision Asahi.

En cas de dissolution de la chambre basse le 23 janvier, date d'ouverture de la session parlementaire ordinaire, la date la plus probable pour les élections serait le 8 février, selon plusieurs médias.

Le PLD et le Parti de l'innovation ont retrouvé leur majorité à la chambre basse en novembre après le ralliement de trois députés au PLD. Toutefois, la coalition reste minoritaire à la chambre haute.

## FRANCE / ACCORD MERCOSUR

### Des agriculteurs en colère prennent d'assaut l'Assemblée nationale française

Plus de 350 tracteurs mobilisés par des agriculteurs en colère ont stationné mardi devant l'Assemblée nationale française à Paris, en signe de protestation notamment contre la signature du traité UE-Mercosur prévue samedi.

Cette nouvelle étape parisienne menée par le premier syndicat agricole, la FNSEA et son allié des Jeunes Agriculteurs, intervient quelques jours à peine après les actions coup de poing d'autres syndicats, la Coordination rurale et la Confédération paysanne, eux aussi entrés dans Paris.

Jusqu'ici, les annonces du gouvernement n'ont pas suffi à calmer la colère agricole. "On est au bout du bout, ça fait trois ans qu'on ne dégagé pas de revenu sur nos exploitations.

Les politiques sont incapables de nous donner un cap", a déclaré devant l'Assemblée Guillaume Moret, responsable FNSEA en Ile-de-France (la région de la capitale).

Ravivée par la gestion gouvernementale de l'épidémie de dermatose bovine dans le Sud-Ouest, la contestation est nourrie par la signature imminente de l'accord de libre-échange UE-Mercosur et, plus largement, par un ras-le-bol général d'une profession confrontée directement aux aléas climatiques et économiques.

Outre la France, des manifestations ont eu lieu en Italie, Pologne ou Irlande. La ratification du traité UE-Mercosur dépend encore d'un vote qui s'annonce serré au Parlement européen, pas avant février.

Un grand rassemblement d'agriculteurs est prévu devant son siège strasbourgeois le 20 janvier.

Pour rappel, jeudi dernier, des agriculteurs venus par dizaines sont entrés dans Paris avec leurs tracteurs gagnant la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe.

Les agriculteurs ont demandé, ce jour-là, notamment d'être reçus par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat français.

## CHYPRE

### Décès de l'ancien président George Vassiliou

L'ancien président chypriote George Vassiliou est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à l'âge de 94 ans, a annoncé sa famille. M. Vassiliou a été le président de la République de Chypre de 1988 à 1993.

Il avait été hospitalisé le 6 janvier en raison "d'une grave infection des voies respiratoires", a rapporté le quotidien local Cyprus Mail, citant des proches du défunt.

Né à Famagusta en 1931, M. Vassiliou était économiste et entrepreneur avant d'entrer en politique.

Au cours de sa présidence, Chypre a enregistré une forte croissance économique et un faible taux de chômage, tandis que des efforts ont été faits pour faire progresser les négociations sur la question chypriote, selon le journal.

Après avoir quitté ses fonctions présidentielles, M. Vassiliou est resté actif dans la vie publique et a occupé le poste de négociateur en chef pour l'adhésion de Chypre à l'Union européenne.

APS

## CÉLÉBRATION DE YENNAYER

### Takfarinas anime un méga concert à la Coupe d'Algier

Un méga concert a été animé, lundi soir à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, par le chanteur Takfarinas, qui a subjugué le nombreux public présent dans le cadre de la célébration de Yennayer.



Lors de ce concert, placé sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, Takfarinas a débuté la soirée avec "Azul", chanson de bienvenue qui célèbre la diversité culturelle algérienne, enchaînant avec une vingtaine de ses chansons, reprises en chœur par le public qui a savouré tous les moments de cette soirée.

En avant goût, les jeunes chanteurs, Zina Larab de Tizi-Ouzou, lauréate de la neuvième édition du programme musical

"Alhane wa Chabab" et Anis Saïdi de Souk Ahras, prix spécial du Jury à la même manifestation culturelle, ont interprété, respectivement, "L'awrès inou" et "Ay'assarou", ayant de s'investir en duo pour rendre la célèbre chanson d'Idir (1949-2020) "Ay'azwou sou mendil awragh".

Durant près de trois heures, Takfarinas a chanté la paix, la vie et la patrie, l'Algérie "une et indivisible, dans sa richesse et sa diversité culturelle, ainsi que la grandeur de son histoire", comme il l'a souligné.

## EL TARF

### Ouverture des 1ères journées nationales du patrimoine populaire authentique Aïssaoua

La première édition des journées nationales du patrimoine populaire authentique Aïssaoua a été ouverte dimanche après-midi à la bibliothèque principale de lecture publique Chahida Françoise-louise appelée Mabrouka Belkacem d'El Tarf.

L'ouverture de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier à l'initiative de l'association locale "El Amel" de promotion du patrimoine et du tourisme en coordination avec la direction de la culture et des arts a été supervisée par les autorités locales en présence de figures locales de la culture.

Le directeur de la culture et des arts, Azzeddine Abdellkader, a souligné à l'occasion que cette rencontre qui coïncide avec la célébration du nouvel an amazigh s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel immatériel et l'encouragement des échanges entre les troupes

pérennisant ce genre de musique dans les différentes wilayas du pays.

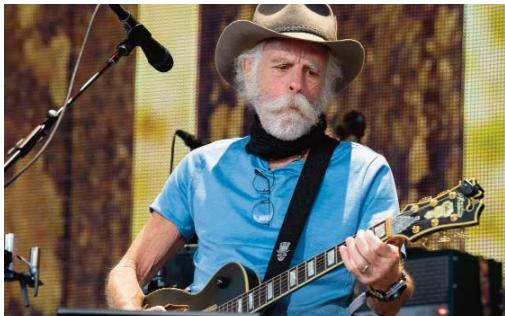
Le concert d'ouverture de ces journées a été animé par plusieurs troupes dont "El Mouna" de l'ain aïssaoua d'Annaba et "Ettadj" des aïssaoua de la wilaya d'El Tarf.

Les spectacles de cette manifestation se poursuivront à la salle de cinéma de la commune de Besbes et au jardin public de la commune du Lac des Oiseaux avec des concerts animés par des troupes d'El Tarf et d'autres wilayas dont Khenchela, Bouira, Souk Ahras et Annaba.

En marge de l'ouverture de cet événement culturel, les autorités locales ont visité les expositions organisées à la même bibliothèque à l'occasion du nouvel an amazigh mettant en valeur les produits de l'artisanat particulièrement à base de corail, les bijoux traditionnels, le miel et les huiles végétales essentielles.

## MUSIQUE

### Le guitariste Bob Weir, légende des Grateful Dead, décédé à 78 ans



Bob Weir, guitariste et fondateur du légendaire groupe de rock américain Grateful Dead, est décédé à l'âge de 78 ans, ont rapporté des médias. Les Grate-

ful Dead sont l'un des groupes phares de la contre-culture née dans les années 60.

Guitariste, chanteur, conteur et membre fondateur du

groupe Grateful Dead, Bob Weir "restera à jamais une figure emblématique dont le talent artistique unique a révolutionné la musique américaine", a dit sa famille.

Peu loquace sur scène, le groupe de rock psychédélique, qui intègre des éléments de blues, de country et de jazz, était aussi adulé pour ses improvisations.

"Touch of grey" est son seul titre à avoir figuré parmi les dix premiers du classement américain.

Les musiciens du groupe en-core en vie avaient effectué en 2015 une tournée d'adieu avant d'annoncer quelques semaines plus tard leur retour sous le nom "Dead and Company".

## CINÉMA

### La manifestation "Ciné-parcours Bejaia" du 15 au 17 janvier

La Maison de la culture de la wilaya de Bejaia abritera du 15 au 17 janvier en cours, une manifestation culturelle "ciné-parcours de Bejaia", a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement culturel.

La nouvelle édition du Ciné-parcours Bejaia aura pour thème "Mémoire et transmission" et sera un hommage au réalisateur Chérif Aggoune, un pionnier du cinéma amazigh, décédé en 2019, ont indiqué les responsables de la Maison de la culture.

Un programme riche a été prévu à l'occasion de cet événement qui commencera par l'inauguration de l'atelier cinéma de la Maison de la culture de Bejaia, qui portera le nom de Chérif Aggoune.

Le programme de la première journée, la projection du film "Taggara Lejnum" (La fin des djinns), un court-métrage réalisé en 1990 par Chérif Aggoune, suivi d'une prise de paroles et des témoignages en hommage au réalisateur défunt.

Un forum des ciné-clubs étudiants intitulé "Penser, partager et faire vivre le cinéma à l'université", est programmé pour la matinée de vendredi à la Maison de la culture en présence des étudiants animateurs de ces clubs.

La deuxième journée sera aussi marquée par la projection de courts-métrages, dont "La nuit d'Abed" d'Anis Djaad, "Le drapéau" d'Ahmed Aggoune, "Boualem a tout entendu" d'Aziz Boukerouni et Khaled Bounab, et "Je te promets" de Mohamed Yargui.

Une conférence sur Chérif Aggoune animée par Mme Latifa Lafer, experte en sociologie du cinéma, est également au programme de la manifestation.

Une deuxième conférence sur "Le court-métrage en Algérie : Création, programmation et politiques culturelles", animée par Faycal Sahbi, enseignant à l'Institut supérieur de cinéma, est prévue pour le dernier jour de l'événement, lequel sera clôturé par la projection du documentaire "Le citoyen Pierre Chaulet".

## SIDI BEL-ABBES

### Plusieurs projets en cours pour l'aménagement de diverses infrastructures culturelles

La wilaya de Sidi Bel-Abbes connaît plusieurs projets en cours dans le secteur de la culture et des arts, visant à renforcer les infrastructures culturelles et à améliorer les conditions de pratique de l'activité culturelle et artistique, a indiqué, mardi, le directeur du secteur, Abdellah Amer Benrrahou.

Le même responsable a précisé que ces projets, qui ont récemment fait l'objet d'une visite de terrain du wali de la wilaya, Kamel Hadji, portent sur des opérations d'aménagement et d'équipement ayant concerné plusieurs structures à caractère culturel et artistique, dans l'objectif de rehausser la scène culturelle au niveau local.

Dans ce cadre, les projets en cours comprennent la réalisation et l'équipement d'une résidence d'artistes au quartier El Imtiaz, destinée à l'Ecole régionale des beaux-arts et à l'Institut régional de musique, avec une capacité d'accueil estimée à 60 lits.

Cette structure comprend plusieurs espaces, dont un restaurant, une salle de conférences et des chambres d'hébergement, selon la même source, qui a souligné que le wali a insisté, lors de sa visite, sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et d'entamer les procédures d'équipement afin de mettre le projet en service dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, les structures du Théâtre régional, situé au centre-ville, font l'objet d'un vaste projet de réaménagement englobant la rénovation de la façade, du système de chauffage, des aménagements extérieurs, des salles de spectacle, ainsi que l'équipement du théâtre.

La même source a affirmé que cette infrastructure constitue l'un des principaux repères culturels de la wilaya, au regard de sa symbolique et de sa valeur artistique et culturelle aux niveaux local et national, en plus de son emplacement stratégique.

Dans le même sillage, la Maison de la culture et des arts Kateb-Yacine connaît d'importants travaux d'aménagement, comprenant le renouvellement du carrelage, les aménagements intérieurs, les travaux de peinture, l'aménagement des ateliers, de la grande salle et de la salle d'honneur, en plus de la réalisation d'un système de chauffage central et de l'embellissement de la façade.

À la lumière du suivi de terrain de l'avancement de ces projets, le wali a donné des instructions visant à accélérer l'achèvement des travaux et la mise en service des différentes structures culturelles, tout en y relançant l'activité culturelle, afin de leur permettre de retrouver leur rôle d'espaces de rayonnement culturel au service de toutes les franges de la société.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de soutien et de promotion du secteur de la culture et des arts dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, et d'amélioration des conditions de pratique de l'activité culturelle, en réponse aux aspirations des artistes et des citoyens, conclut la même source.

APS

## Le ministère de la Jeunesse renforce sa transition numérique avec le lancement de son nouveau portail électronique

Le ministère de la Jeunesse a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation en annonçant, mercredi, le lancement officiel de son nouveau site électronique, une plateforme numérique pensée pour améliorer l'accès à l'information, renforcer la communication institutionnelle et rapprocher davantage l'administration des citoyens, notamment les jeunes.

Par Abed Meghit

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de numérisation de l'administration publique, prônée par les pouvoirs publics, et vise à répondre aux exigences croissantes de transparence, d'efficacité et de rapidité dans la diffusion de l'information. À travers ce nouvel outil digital, le ministère entend offrir un espace de communication référentiel, accessible et interactif, au service des jeunes, des acteurs associatifs, des institutions et de l'ensemble des partenaires du secteur.

Dans son communiqué, le ministère souligne que ce nouveau site constitue un levier essentiel pour moderniser ses outils de communication et améliorer la visibilité de ses actions et programmes. Il permet ainsi de centraliser l'information officielle et de garantir une source fiable et actualisée, contribuant à lutter contre la désinformation et à renforcer la confiance du public. Accessible à l'adresse <https://mjeunesse.gov.dz>, le



portail propose un contenu riche et régulièrement mis à jour, couvrant l'ensemble des activités et initiatives du secteur. Les visiteurs peuvent y consulter les programmes nationaux, les opportunités offertes aux jeunes, les événements et activités organisés à l'échelle nationale, ainsi que les dernières actualités relatives au ministère et à ses structures affiliées. Le site comprend également des espaces dédiés à la présentation des

politiques publiques et des orientations stratégiques du secteur de la jeunesse, offrant ainsi une meilleure compréhension des priorités de l'Etat dans ce domaine. Cette approche s'inscrit dans une volonté claire de renforcer la transparence et de favoriser une communication plus ouverte et participative.

Au-delà de l'information institutionnelle, le nouveau portail se veut un outil d'interaction entre le ministère et les ci-

toyens. Il ambitionne de faciliter le suivi des programmes, d'encourager l'engagement des jeunes et de créer un canal direct de communication avec les différents acteurs du secteur, dans une logique de proximité et de service public modernisé. Le ministère de la Jeunesse a, à ce titre, invité l'ensemble des personnes intéressées (jeunes, associations, partenaires institutionnels et médias) à visiter le site et à consulter son contenu, en le considérant comme le canal officiel de référence pour l'information, le suivi des actions et l'interaction avec l'administration.

À travers le lancement de ce nouveau site électronique, le ministère réaffirme son engagement à adapter ses pratiques aux évolutions technologiques, à améliorer la qualité de la communication publique et à accompagner les jeunes dans un environnement numérique en constante mutation. Une démarche qui reflète la volonté de bâtir une administration plus moderne, plus accessible et plus proche des préoccupations de la jeunesse algérienne.

### CHINE

## La fusée Longue Marche-8A lance un nouveau groupe de satellites

La Chine a lancé mardi une fusée porteuse Longue Marche-8A depuis la province insulaire méridionale de Hainan, envoyant un nouveau groupe de

satellites Internet dans l'espace. La fusée a décollé depuis le site de lancement commercial de vaisseaux spatiaux de Hainan.

Elle a placé avec succès les charges utiles, le 18e groupe de satellites Internet en orbite basse, sur l'orbite prédefinie.

APS



### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE DJELFA  
DAÏRA EL IDRISIA  
COMMUNE EL IDRISIA  
CODE FISCALE : 1714001100008910

## MISE EN DEMEURE N° 02

Conformément aux dispositions des articles 147-149-150 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation marches publics et des délégations de service public.

### Voirie des défirents quartes de la ville

Vu L'ordre de service N° 58/2024 du 02/12/2024

Vu de retard d'exécution de réalisation des travaux et manqué les ouvrier et les matériel dans le chantier.

Vu le première mise en demeure date du 06-08-2025

### I est notifier deuxième Mise en Demeure

A ETP DAHMANE MOHAMED -cité berebikh bloc 1548/04 djelfa- dans les (08 jours) à partir de la publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et aux BOMOP. Faute de quoi est obligée d'appliquer la réglementation de code des marches

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAÏRA D'OUED EL ALLEG  
COMMUNE DE BENI TAMOU  
AU ADRESSE : RUE AMRANE ALI BENI TAMOU  
NIF : 420020000908901018

PAIT A BENI TAMOU LE : .....

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de L'article N° 30 page 09 du cahier des charges, et conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n°23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communal suppléant de beni tamou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à : l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 08 / 2025 suite à l'infrastructuration de la procédure, portant : aménagement des terrains du sport de proximité des quartiers ,si haroune, hanif roubi, et ziouane mohamed, parue dans : le quotidien EL ITIHAD du 30/11/2025, et le quotidien DK NEWS du 30/11/2025, le journal électronique ALGERIE DIRECT du 01/12/2025, et le journal l'espoir liberc du 01/12/2025, ainsi que dans le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics, et après l'évaluation technique et financière des offres du : 24/12/2025, conformément aux critères et méthodologie restrictive au cahiers des charges, l'opération est attribués provisoirement à l'entreprises indiquée ci-dessous :

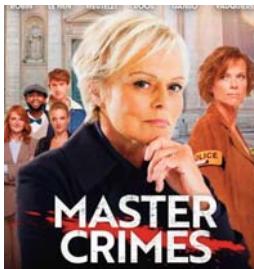
N° De L'offre	Désignation De L'attributaire Et Siège Social	NIF	Note Globale De Qualification Technique	Montant Proposé De L'offre En Ds		Délai De Réalisation	Observation
				avant correction	après correction		
05	SEDIRA IBRAHIM ETBPH-TCE  Sis à : Clt 198 Logts Immeuble N°21 Local N° 08 Commune De Ouled Aich W-Blida	181901018010220000	86 points	20 633 035,15	20 633 035,15	(60) soixante jours	offre moins disant

En Application Des Dispositions De L'article N° 30 Page 09 Du Cahier Des Charges. Et Conformément Aux Dispositions De L'article 56 De La Loi N°23/12 Du 05 Aout 2023 Fixant Les Règles Générales Relatives Aux Marchés Publics, Et Conformément Aux Dispositions De L'article 82 Du Décret Présidentiel N°15-247 Du 16/09/2015 Susvisé, Les Soumissionnaires Qui Contestent La Sélection Effectuée Par Le Service Peuvent Exercer Leur Droit Et Déposer Leurs Recours Après De La Commission Communal Des Marchés Publics, Sise A L'adresse Susvisée, Dans Un Délai De Dix (10) Jours A Compter De La Date De Première Publication Du Présent Avis Dans Les Quotidiens Et Au Bulletin Officiel Des Marchés Des Opérateurs Publics. Si Le Dixième Jour Coïncide Avec Un Jour Fééri Ou Un Jour De Repos Légal, Le Délai Est Prorogé Jusqu'au Jour Ouvrable Suivant.

Les Soumissionnaires Désirant Prendre Connaissance Des Résultats Détailés De L'évaluation De Leurs Candidatures Et Offres Techniques Et Financières Doivent Contacter La Commune De Beni Tamou (Bureau Des Marchés), Sise A L'adresse Indiquée Ci-dessus, Dans Un Délai Maximum De Trois (03) Jours, A Compter Du Premier Jour De Parution Du Présent Avis, Et Vous Informer De Ces Résultats Par Ecrit.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Master Crimes  
Saison 3

Quand Louise Arbus pénètre dans le monastère des soeurs du Pardon, elle est bien loin de se douter qu'elle va trouver la mère supérieure poignardée avec un pique-cierge. Si les voies du Seigneur sont impénétrables, celles que Louise emprunte le sont beaucoup moins. Avec Valentine qui se fait passer pour une bonne soeur, cette enquête va faire du bruit et révéler de lourds secrets...

france 2 21:10

Envoyé spécial



*Au sommaire : "Le procès de mon père". En 2023, "Envoyé spécial" a rencontré un petit garçon de 9 ans qui bénéficiait d'un suivi psychologique aux Hospices civils de Lyon après avoir vu sa mère mourir, tuée par son père. Aujourd'hui, il témoigne avec sa soeur au procès de leur père. - "L'armée, je l'aime mais je la quitte". L'armée française traverse une crise silencieuse : près de 25 000 militaires quittent les rangs chaque année. Certains de ces ex-soldats témoignent des raisons de leur départ.*

france 3 21:10

Meurtres à...  
Saison 10

*L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables esquettent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité. Ils font face à un défi redoutable*

CANAL+ 21:06

Playing Nice  
Saison 1

PLAYING NICE

M6 21:10

Qui veut être mon associé ? Saison 6



*Les sept investisseurs de cette nouvelle saison, Marc Simoncini, Anthony Bourbon, Eric Larchevêque, Kelly Massol, Alice Lhabouz, Jean-Michel Karam et Jonathan Anguelov, se penchent sur des projets innovants. Ainsi ils découvrent Gimmy, une start up qui aide les restaurants après la crise du Covid ou Hemotion, une initiative en cas de besoin de premiers secours. La startup Invitin propose une plateforme qui réinvente l'organisation des mariages. Klesis se veut un réseau de franchise éducative et la Tiramisserie est une enseigne consacrée au tiramisu. Pomad est une solution aux problèmes de peau et enfin Reptik se présente comme une alliance entre tradition africaine et innovation scientifique.*

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2901

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



Horizontalement:  
Verticalement:

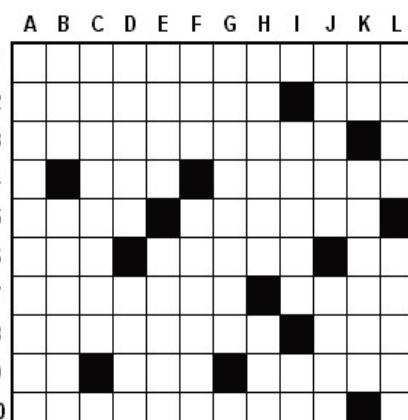
- Préparer pour les climats chauds
- Marche arrière - Zigoilla
- Bien gauloise
- Bonne période pour le plagiste - Copié
- Numerô de oeuvre - Coiffures de préfâts
- Totallement rempli - Mesure de café - Il vaut le chrome
- Trés bien mis - Manifestation de réflexion
- Finasseriez - Mémoire de programmeur
- C'est pareil mais plus petit - Pas du tout recomu - Entendra comme avant
- Souhaiterons

- Gestion des fonds
- Forme de désert - Marais
- Comme une terre colorée
- Profonde cavité - Porteur d'hérédité
- Rivière bretonne - Mettre à sec
- Fruit du travail manuel - Brassée
- Héritiques nudistes
- Petits loirs - Jardin d'acclimatation
- Temps d'existence - Début de décompte
- Monolith gravé - Vociférations
- Posséde - Appâtre
- Abri de croiseur - Vieux français

*"Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées."*

André Gide

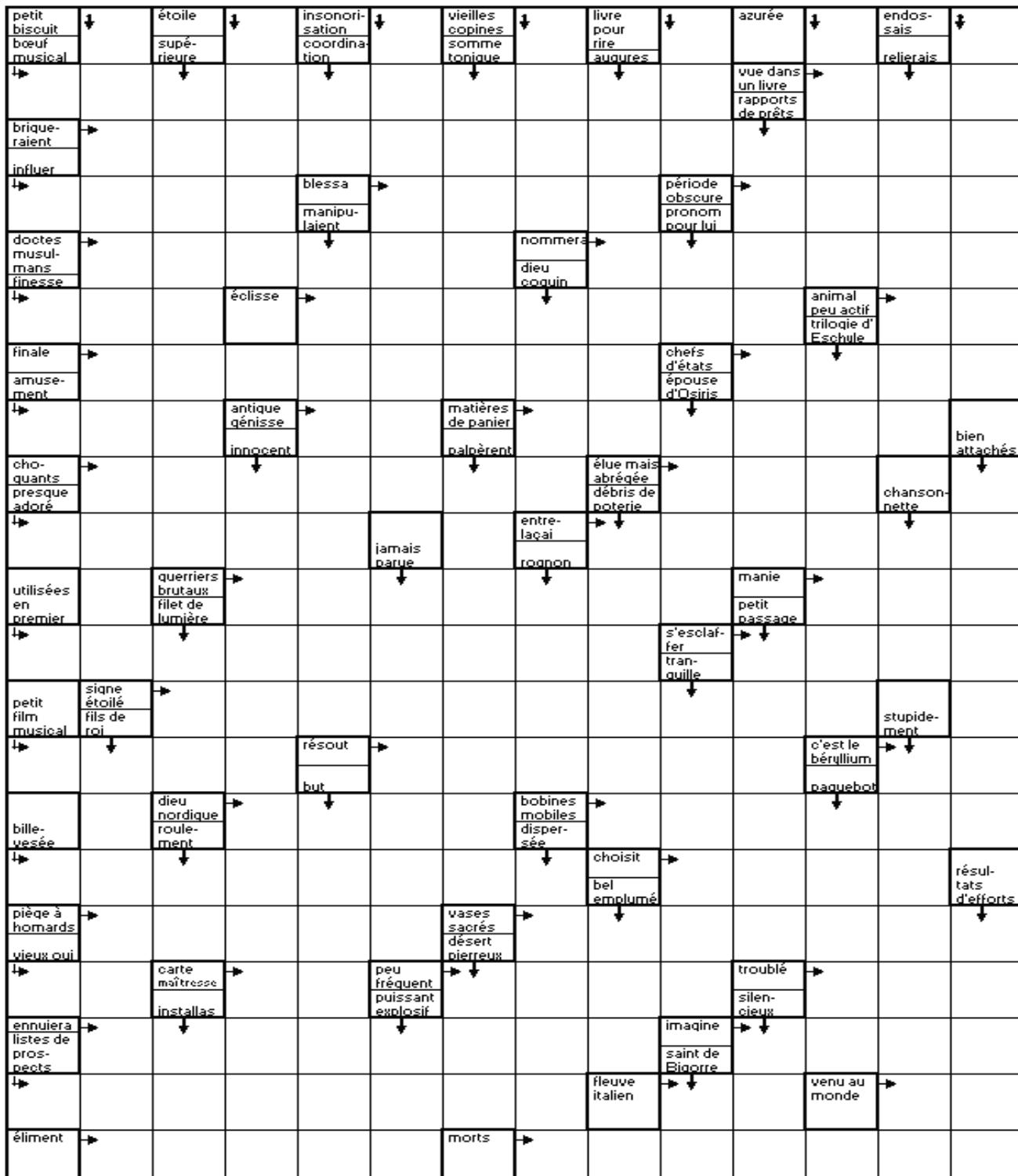
### Mots croisés n°2901



Terreurs



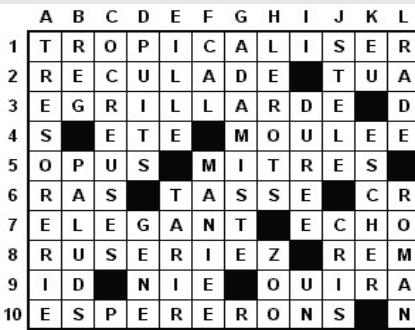
## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1601



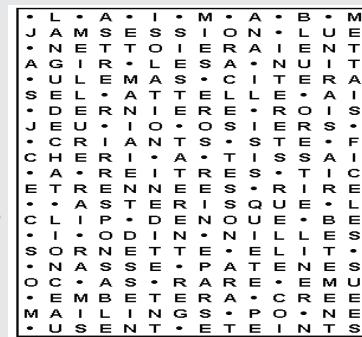
Solution



Mots Croisés n°2901



Grille géante n°1601



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL "OUEST" DE POLICE DE KARATÉ-DO Lancement de la compétition à Nâama

Le championnat régional de karaté-do, spécialités kata et kumité, en individuel et par équipes, des services de police de la région Ouest, a débuté, hier à la salle omnisports de la commune de Nâama.

Cette manifestation sportive est organisée par le Service régional de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la sûreté d'Oran, en coordination avec la Sûreté de la wilaya de Nâama, avec la participation de 12 wilayas de l'Ouest du pays, représentées par 72 karatékas hommes et 24 karatékas femmes, sous la supervision de 11 arbitres, indique-t-on.

Lors de la cérémonie d'ouverture du championnat au titre de la saison sportive 2025-2026, le représentant de l'Inspecteur régional de la police de l'Ouest, le Contrôleur général Laïbi Hachemi, a souligné que cette manifestation reflète l'intérêt accordé par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à la promotion et au développement de l'activité sportive au sein de ses effectifs, en tant que moyen de renforcer les capacités physiques et d'élever le niveau de professionnalisme de la ressource humaine, garantissant ainsi une meilleure préparation à l'accomplissement des missions.

De son côté, le chef de la Sûreté de la wilaya de Nâama, le Commissaire principal Abdennour Benouï, a affirmé que ce championnat, qualificatif pour le championnat national de karaté-do, contribue à la formation et à la sélection d'une élite de sportifs capables



de représenter et d'honorer les couleurs nationales lors des différentes compétitions sportives, tout en saluant les efforts des autorités locales ayant contribué à réunir les conditions favorables à la réussite de cet événement.

Les compétitions se déroulent sur deux jours, la première journée étant consacrée aux tours éliminatoires et aux finales dans les différentes catégories de poids, tandis que la seconde journée verra l'organisation d'une cérémonie de distinction en l'honneur des

équipes et des sportifs ayant décroché les premières places, ainsi que des équipes participantes.

A noter que la cérémonie d'ouverture a été marquée par des exhibitions dans certaines disciplines de sports de combat, présentées par de jeunes athlètes de la wilaya de Nâama, ainsi que par des exhibitions de capacités physiques et de techniques de combat assurées par des éléments des services opérationnels de la Sûreté de wilaya.

### TENNIS - TOURNOI "M25 MONASTIR" L'Algérien Samir Hamza Reguig se retire sur blessure



Le tennismen algérien Samir Hamza Reguig s'est retiré mercredi matin du tournoi professionnel masculin "M25 Monastir", qui se déroule du 12 au 18 janvier courant en Tunisie, après avoir contracté une blessure, au deuxième set du premier tour du tableau final, alors qu'il défaillait l'Allemand Florian Broska.

Le joueur algérien de 23 ans, classé 787e mondial chez les professionnels de l'ATP, a essayé d'aller au bout de ce match, mais réalisant que cette situation pouvait aggraver son cas, il a fini par se raviser et de prendre la sage décision de s'arrêter.

C'est donc l'Allemand de 28 ans, classé 416e mondial ATP et tête de série N3 de ce tournoi qui se qualifie au prochain tour, où il défiera le Slovaque Michal Krajci, qui de son côté a éliminé l'Italien Giovanni Ciocca (6-2, 6-2).

Doté d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition, qui se déroule sur des courts en surface rapide a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, l'Américain Garrett Johns classé 293e mondial et tête de série N1.

### JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE Diverses activités culturelles et sportives à In-Guezzam

Un programme d'activités culturelles et sportives a été arrêté par la direction de la Protection civile (PC) de la wilaya d'In-Guezzam, en prévision de la célébration de la journée internationale de la PC, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué.

Elaboré en coordination avec les directions de la Jeunesse et des Sports, et de la Santé, ce programme retenu en direction des agents de la PC, vise à renforcer l'esprit collectif à travers des activités sportives et culturelles et à promouvoir la performance professionnelle et opérationnelle des agents de la PC.

Un tournoi de football opposant les différentes unités ainsi que des compétitions de jeux d'échecs, natation, tir à la corde et pétanque, en sus de nombreuses activités culturelles, figurent au programme de la célébration.

Lancées au niveau des unités opérationnelles de la PC, ces activités seront clôturées en février prochain, a-t-on fait savoir.



### CYCLISME Course régionale pour les jeunes catégories demain à Misserghine

Une course régionale de cyclisme des jeunes catégories aura lieu, vendredi prochain dans la commune de Misserghine à Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la Ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran en collaboration avec la Fé-

dération algérienne de la discipline et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, verra la participation de plus de 80 jeunes coureurs cyclistes, écoles, benjamins, minimes et cadets, de 15 clubs représentant 5 wilayas, à savoir Saïda, Aïn Temouchent, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem et Oran. Cette course régionale se

déroulera sur un circuit fermé de 2 km dans la commune de Misserghine à Oran. Les écoles devront parcourir une distance de 4 km, les Benjamins 6 km, les minimes 20 km et les cadets 30 km.

Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

### CROSS-COUNTRY / CHALLENGE NATIONAL D'ALGER 2026 La compétition programmée le 24 janvier à Dely Ibrahim



L'édition 2026 du Challenge National de Cross-country d'Alger se déroulera dans la matinée du samedi 24 janvier courant, sur le terrain de Golf de Dely Ibrahim, sur les hauteurs de la capitale, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

La compétition sera jumelée avec le Championnat Régional Centre de cross (toutes catégories), (U14, U16, U18 et U20 et Seniors). Les différentes épreuves seront organisées par la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAA). Depuis 2019, le Challenge National d'Alger a été rebaptisé du nom de Feu Abdou Seghouani, ancien journaliste sportif, spécialisé en athlétisme et en sports de montagne, décédé le 3 juillet 2018, à l'âge de 59 ans.

## SPORTS

# Le COA tient une réunion technique élargie en prévision des prochaines échéances internationales

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a tenu, mardi à Alger, une réunion technique et de coordination élargie consacrée au suivi des programmes de préparation de l'élite nationale, en prévision des prochaines échéances sportives internationales, a indiqué un communiqué de l'instance.

Organisée par la Direction des sports du COA, cette rencontre a permis de débattre de la feuille de route relative à la participation algérienne aux grandes manifestations sportives à venir.

Les travaux de cette réunion ont porté principalement sur deux dossier jugés prioritaires : les Jeux méditerranéens prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre 2026, ainsi que les Jeux olympiques de la jeunesse qui se dérouleront au Sénégal du 31 octobre au 13 novembre 2026. La rencontre a enregistré une participation "active" des différents acteurs du mouvement sportif national, dans l'objectif d'assurer une coordination optimale entre les différentes instances concernées, selon la même source. Ont pris part



à cette réunion, des représentants du ministère des Sports, les présidents des fédérations sportives nationales, ainsi que les directeurs techniques nationaux des instances fédérales, conclut le communiqué.

## HANDBALL - CAN-2026 (PRÉPARATION) Nouvelle victoire de l'Algérie devant Trimo Trebenje (32-31)

La sélection algérienne de handball a obtenu une nouvelle victoire au cours de son stage de préparation en Slovénie, en s'imposant en amical devant la formation slovène de première division Trimo Trebenje (32-31, temps : 13-18), mardi à Ljubljana, en prévision du 27e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026).

Battu lors du premier test match face au Koweït (25-32), le Sept national enchaîne ainsi un deuxième succès de rang après celui obtenu, lundi, contre la Géorgie sur le score de 32 à 30. Lors de la



première partie de son stage qui s'est déroulée en République Tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a disputé une première rencontre amicale face à la

Tchéquie, soldée par un résultat de parité (31-31). Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera face au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer face au à la Zambie, le 24 janvier (12h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya.

Dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. La composition définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après l'ultime stage de préparation, aux alentours du 16 janvier, alors que le départ à destination du Rwanda est prévu pour le 17 janvier.

## HANDBALL / EURO-2026 MASCULIN Tableau de bord de la compétition

Tableau de bord de l'Euro-2026 de handball masculin, prévu du 15 janvier au 1er février dans trois pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark) : Les participants :

**Groupe A** (à Herning, Danemark) : Allemagne, Espagne, Autriche, Serbie

**Groupe B** (à Herning, Danemark) : Danemark, Portugal, Macédoine du Nord, Roumanie

**Groupe C** (à Oslo, Norvège) : France, Norvège, République tchèque, Ukraine

**Groupe D** (à Oslo, Norvège) : Slovénie, îles Féroé, Monténégro, Suisse

**Groupe E** (à Malmö, Suède) : Suède, Croatie, Pays-Bas, Géorgie

**Groupe F** (à Kristianstad, Suède) : Hongrie, Islande, Pologne, Italie

### La formule :

Les équipes sont réparties en six groupes de quatre au tour préliminaire : les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal, composé de deux groupes de six (les nations issues des groupes A et B et C se croisent dans le groupe I, celles venant des poules D, E et F dans le groupe II).

Chaque équipe conserve les points acquis face aux autres équipes qualifiées et affronte les nations non rencontrées au tour préliminaire. Les deux premiers de chaque poule accèdent aux demi-finales.

Les salles Boxen de Herning (Danemark, 15.000 spectateurs) Malmö Arena (Suède, 11.800 spectateurs)



Kristianstad Arena (Suède, 4.500 spectateurs) Unity Arena d'Oslo (Norvège, 9.000 spectateurs).  
Le calendrier 15 au 20 janvier : tour préliminaire à Herning, Malmö, Kristianstad et Oslo.  
22-28 janvier : tour principal à Herning et Malmö.  
30 janvier : demi-finales à Herning.  
1er février : match pour la 3e place et finale à Herning.

**Le palmarès :**  
Suède : 5 titres  
France : 4 titres  
Espagne, Danemark et Allemagne : 2 titres  
Russie : 1 titre.

## VOLLEYBALL / NATIONALE 1 DAMES

### Le programme de la huitième journée



Programme de la huitième journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 dames, prévue vendredi et samedi.

#### Groupe Centre-Est / Vendredi :

OM Cirta - NC Bejaia (10h30)  
RC Bejaia - OS Tichy (15h00)  
JS Tizi N'Berber - MB Bejaia (15h30)

#### Samedi :

CRR Toudja - WA Bejaia (14h30)

Classement :	Pts	J
1. NC Bejaia	21	7
2. OS Tichy	18	7
3. MB Bejaia	14	7
4. WA Bejaia	11	7
5. RC Bejaia	9	7
6. CRR Toudja	8	7
7. OM Cirta	2	7
8. JS Tizi N'Berber	1	7

#### Groupe Centre-Ouest / Vendredi :

CASA Mohamadia - Seddouk VB (10h30)  
USP Akbou - MC Alger (15h00)  
NR Saidali - NR Chlef (16h00)

#### Samedi :

US Ben Aknoun - JS Azzazga (11h00)

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	20	7
2. Seddouk VB	19	7
3. US Ben Aknoun	12	7
--. CASA Mohamadia	12	7
5. USP Akbou	9	7
--. NR Chlef	9	7
7. NR Saidali	3	7
8. JS Azzazga	0	7

## BASKETBALL / NATIONALE 1 DAMES

### Le programme de la 14<sup>e</sup> journée

Programme de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, prévue vendredi et samedi.

#### Vendredi (15h00) :

CR Ali Mendjli - RC Bordj Bou Arreridj  
Hussein-Dey Marine - WR Ain Benian

NB Staoueli - MC Alger

USM Alger - FS Sétif

El Annaba - JF Kouba

MT Sétif - GS Cosider

#### Samedi (14h00) :

Rouiba CB - USA Batna

Classement :	Pts	J
1. GS Cosider	25	13
2. USM Alger	24	13
--. H.Dey Marine	24	13
--. MT Sétif	24	13
5. MC Alger	22	13
6. JF Kouba	21	13
7. USA Batna	20	13
8. RCBB Arreridj	19	13
9. El Annaba	17	13
--. WR Ain Benian	17	13
11. NB Staoueli	16	13
--. FS Sétif	16	13
13. CR Ali Mendjli	14	13
--. Rouiba CB	14	13

**LA FÉDÉRATION BURKINABÈ DE FOOTBALL**  
**Fin de mission pour le sélectionneur du Burkina Faso Brama Traoré**



La Fédération burkinabè de Football (FBF) a annoncé, mercredi, la fin de sa collaboration avec le sélectionneur national des Étalons, Brama Traoré, ainsi qu'avec l'ensemble de son staff technique.

Cette décision intervient à l'issue d'une analyse approfondie de la participation du Burkina Faso à la Coupe d'Afrique des Nations 2025, précise l'instance fédérale.

Selon la FBF, les résultats obtenus lors de cette compétition continentale sont jugés largement en deçà des objectifs fixés, qui visaient au minimum une qualification pour les demi-finales.

Une contre-performance ayant suscité une vive déception au sein des supporters, des acteurs du football burkinabè et des instances dirigeantes, d'après la presse locale.

Tout en reconnaissant l'engagement et les services rendus par Brama Traoré et son équipe depuis leur prise de fonction en 2024, la Fédération leur a adressé ses remerciements et ses vœux de succès pour la suite de leurs carrières.

La FBF rassure par ailleurs les supporters et partenaires que des mesures immédiates seront prises afin d'engager un nouveau processus de sélection d'un encadrement technique pour les Étalons.

Pour rappel, la sélection du Burkina Faso avait été éliminé par la Côte d'Ivoire (3-0) en huitième de finale de la CAN 2025. Au premier tour de la compétition, les Étalons avaient terminé à la deuxième place du groupe E avec 3 points, battus par l'Algérie (1-0), contre deux succès face à la Guinée équatoriale (2-1) et le Soudan (2-0).

**LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST)**  
**Le programme de la 16<sup>e</sup> journée**

Programme de la 16<sup>e</sup> journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi et mardi.

**Vendredi 16 janvier (15h00) :**

JS Bordj Menaiel - NRB Beni Oulbane ( huis clos )

AS Khroub - NC Magra

USM Annaba - NRB Teleghma

US Biskra - IB Khemis El Khechna

MSP Batna - MO Bejaia

HB Chelghoum Laid - JSF Jijel

CR Beni Thour - MO Constantine

**Mardi 20 janvier :**

US Chaouia - CA Batna

**Classement :**

	Pts	J
1). US Biskra	33	15
2). CA Batna	31	15
3). US Chaouia	28	15
4). MO Bejaia	26	15
5). JSF Jijel	26	15
6). NRB Teleghma	24	15
7). CR Beni Thour	23	15
8). USM Annaba	22	15
9). NC Magra	21	15
10). MO Constantine	21	15
11). NRBB. Ouelbane	15	15
12). AS Khroub	14	15
13). JSB. Menaiel	13	15
14). IBK El Khechna	12	15
15). MSP Batna	9	15
16). HBC Laid	5	15

**COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)**  
**CSC-ESS et ESM-JSS, duels au sommet entre clubs de l'élite**

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football qui ont eu lieu lundi et mardi, marqués par la qualification de l'USM Alger et du MC Alger aux dépens, respectivement, de l'USM Harrach (3-2 a.p) et de l'ES Ben Aknoun (1-0 a.p), se poursuivront ce week-end avec comme têtes d'affiche deux duels mettant aux prises, les clubs de la Ligue 1 Mobilis, CS Constantine- ES Sétif et ES Mostaganem-JS Saoura.

C'est le derby de l'Est, CS Constantine - ES Sétif qui accapare toute l'attention des amateurs du ballon rond. Les Constantinois en quête de leur premier trophée dans leur histoire, affronteront sur leur pelouse du stade "Hamlaoui", un véritable spécialiste de la Coupe d'Algérie pour l'avoir remporté huit fois entre (1963 et 2012), mais qui peine à retrouver son lustre d'autan dans cette épreuve populaire qu'est la Coupe d'Algérie. En championnat de la saison en cours, le CSC est mieux classé (7e - 22 pts) alors que l'ESS (13e - 16 pts) patauge dans la zone de turbulences, les données pourraient changer dans cette compétition à élimination directe, où le suspense planera jusqu'au bout.

L'autre confrontation entre clubs de l'élite: l'ES Mostaganem et la JS Saoura semble à priori déséquilibrée, si l'on se réfère à leur classement en championnat, où le club du Sud-Ouest algérien se trouve dans la



première moitié du classement, alors que Mostaganem est actuellement relégable avec l'ASO Chlef et le MC El-Batna.

Les gars de la Saoura qui rêvent de décrocher leur premier sacre historique, ceux de "Mosta" tiennent beaucoup plus à leur maintien, sans négliger toutefois leur belle aventure en Coupe. Un autre derby est programmé à l'Ouest du pays, mettant aux prises deux clubs de palier différent à savoir, ASO Chlef (L1) - MC Saida (L2). Les

Chéliens qui se trouvent dans la même situation que l'ESM, ambitionnent en revanche, de poursuivre leur route jusqu'au bout et espérer remporter un 3e trophée après ceux de 2005 et 2023. Le MC Saida également sacré en 1965, tentera de forcer le destin sur terrain adverse et continuer sa belle aventure.

Le finaliste de la dernière édition, le CR Belouizdad, partira largement favori devant l'ASM Oran, club de Ligue 2 (amateur) dont les résultats sont en dents de

scie depuis l'entame de la saison.

L'autre représentant de Ligue 1, le Paradou AC, effectuera un périlleux déplacement à Batna, pour y affronter l'actuel dauphin du Groupe "Centre-Est" le CA Batna. Le club des Aurès considéré comme le principal concurrent du leader, l'US Biskra, aura, à domicile, une belle carte à jouer face au PAC.

Les 8èmes de finale prennent fin samedi, avec le match mettant aux prises, le cendrillon de l'épreuve la JSM Béjaïa (club de la division Inter-régions) qui affrontera à domicile le NA Hussein-Dey, club de Ligue 2. Les Bougios sacrés en 2008, espèrent franchir un nouveau tour dans cette belle épreuve, tout en affichant leur principal objectif à savoir l'accès en Ligue 2 où évoluent les Sang et Or, qui avaient également goûté aux délices de la Coupe en 1979, et qui nourrissent l'espoir de la décrocher le graal une seconde fois 47 ans après.

**DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**  
**Réunion de coordination avec les sélectionneurs et staffs nationaux (FAF)**

La Direction technique nationale (DTN) a tenu mardi au Centre technique national de Sidi Moussa (Algér) une réunion de coordination avec l'ensemble des sélectionneurs nationaux, toutes catégories confondues, accompagnés de leurs staffs techniques respectifs, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les travaux de cette réunion présidée par la DTN, Ali Moucer, ont débuté mardi par l'accueil des participants durant l'après-midi, suivi d'une séance d'échanges et de débats ainsi que la présentation du projet de la Direction

technique pour la période 2025-2029, souligne la même source. Les discussions ont porté sur plusieurs axes majeurs, à savoir la formation de l'encadrement, le plan national de détection des talents (féminins et masculins) ainsi que le développement et la promotion de la pratique du jeu. Cette réunion s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la coordination et la synergie entre les staffs des sélections nationales et les différentes structures de la DTN, dans le but de contribuer au développement du football algérien à tous les niveaux et dans toutes les catégories.

**TRANSFERTS**  
**Adam Ounas signe au club qatari d'Al-Shamal**

L'attaquant international algérien Adam Ounas a rejoint les rangs du club qatari d'Al-Shamal pour un contrat de six mois, dans le cadre d'un transfert libre, a annoncé le club évoluant en Qatar Stars League mercredi.

Le club qatari a écrit sur son site officiel : "Al-Shamal annonce la signature officielle du joueur algérien Adam Ounas. Le club a recruté Adam Ounas sous la forme d'un transfert libre pour une durée de six mois." Le joueur algérien avait signé au début de la saison en cours un contrat d'une année avec le club d'Al-Sailiya, avant que celui-ci ne soit résilié au début du mois de janvier. Avant Al-Sailiya, Ounas avait évolué la saison dernière sous les couleurs d'Al-Sadd, lors de sa première expérience en Qatar Stars League, sans toutefois parvenir à s'y imposer



pleinement. A noter que le joueur âgé de 30 ans avait pris part à la Coupe arabe de la FIFA-2025, disputée au Qatar (1-18 décembre 2025), au cours de laquelle il a joué trois matchs : face au Soudan, rencontre durant laquelle il a été expulsé, puis contre l'Irak et enfin face aux Emirats arabes unis.

**LIGUE 1 MOBILIS**  
**Le programme de la 16<sup>e</sup> journée dévoilé**

La 16<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, marquant le début de la phase retour du championnat se déroulera les 23 et 24 janvier, et sera tronquée de deux rencontres, selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP). La journée débutera le vendredi 23 janvier avec la programmation de trois rencontres dont le choc entre l'ES Sétif et l'USM Khénchela, et se poursuivra le lendemain samedi avec le déroulement de trois autres matchs dont l'affiche entre l'ES Ben Aknoun et le MC Oran.

Cette 16<sup>e</sup> journée sera amputée de deux chocs, USM Alger- JS Kabylie et CR Belouizdad- MC Alger, reportés à une date ultérieure, en raison de la participation des quatre équipes à la troisième journée de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération de la CAF.

**Le programme de la 16<sup>e</sup> journée :**  
**23 janvier 2026**

ES Mostaganem- Olympique Akbou 15h00

ASO Chlef - Paradou AC 16h00

ES Sétif- USM Khénchela 18h00

**24 janvier 2026**

MB Rouissat - JS Saoura 14h00

ES Ben Aknoun- MC Oran 14h00

CS Constantine- MC El Bayadh 17h00

USM Alger- JS Kabylie reporté

CR Belouizdad- MC Alger reporté.



## REAL MADRID

## ALONSO, BELLINGHAM DÉMONTE LES RUMEURS !

Lundi, le Real Madrid s'est séparé de l'entraîneur Xabi Alonso. Depuis cette annonce, plusieurs rumeurs indiquent que le technicien espagnol n'avait pas la confiance de certaines stars, dont le milieu de terrain Jude Bellingham (22 ans, 15 matches et 4 buts en Liga cette saison). Sur son application, l'international anglais a démenti ce bruit de couloir. "Jusqu'à présent, j'ai laissé passer beaucoup trop de choses, espérant toujours que la vérité allait finir par éclater. Mais franchement, quelle connerie ! Je plains sincèrement les gens qui croient dur comme fer à chaque intervention de ces clowns et de leurs 'sources'. Ne croyez pas tout ce que vous lisez : de temps en temps, ces gens-là doivent être tenus responsables de la diffusion de ce genre de désinformation nuisible dans le but de générer des clics et d'alimenter la polémique", a fustigé le Madrilène. Une vraie mise au point.

## AL ITTIHAD L'ÉNORME OFFRE REFUSÉE PAR MESSI

L'Arabie Saoudite n'a pas renoncé à l'idée d'attirer Lionel Messi (38 ans). Dans un entretien relayé par Marca, le président d'Al-Ittihad, Anmar Al Haili, a confirmé avoir tenté de convaincre l'attaquant argentin lors de la fin de son aventure au Paris Saint-Germain, sans cacher que le dossier restait ouvert malgré son choix de rejoindre l'Inter Miami. "Si Messi accepte de signer avec Al Ittihad, je lui proposerai un contrat où il pourra gagner le montant qu'il souhaite, aussi longtemps qu'il le souhaite, même à vie, a expliqué le dirigeant saoudien. Je lui avais proposé 1,4 milliard d'euros. Il a refusé pour le bien de sa famille. Il n'a pas hésité, car la famille est plus importante que l'argent. Je le respecte. Il peut revenir quand il le souhaite. Pour nous, sa présence serait symbolique, pas financière : avec Messi, nous serions champions avant même de commencer."



## LIVERPOOL SLOT EN VEUT À SZOBOSZLAI

Vainqueur contre Barnsley (4-1) lundi en FA Cup, Liverpool a concédé un but sur une énorme boulette de Dominik Szoboszlai (25 ans, 27 matches et 5 buts toutes compétitions cette saison), beaucoup trop relâché balle au pied dans sa propre surface. En conférence de presse, le manager des Reds Arne Slot a pointé du doigt cette grosse erreur, due à de la suffisance et un excès de facilité.

"Je ne pense pas que cela devrait se faire lors d'un match de FA Cup, d'un match de championnat, d'un match amical ou d'un match d'entraînement. C'était un choix étrange. J'ai mon opinion là-dessus, mais je la garderai pour moi et j'en parlerai avec lui", a commenté l'entraîneur néerlandais.

Indépendamment de ce but offert à l'adversaire, le milieu de terrain hongrois a encore été très bon.

## MAN UTD LE BARÇA S'ACTIVE DÉJÀ POUR RASHFORD

Convaincu par les performances de Marcus Rashford (28 ans, 18 matchs et 2 buts en Liga cette saison), le FC Barcelone a d'ores et déjà pris la décision de conserver l'attaquant prêté par Manchester United. Mais limités sur le plan financier, les Blaugrana aimerait garder l'international anglais sans lever l'option d'achat fixée à 30 millions d'euros.

Selon les informations du journaliste de talkSPORT Ben Jacobs ce mardi, les dirigeants catalans ont récemment discuté avec leurs homologues mancuniens de l'avenir de Rashford. Pour trouver un accord, le Barça a évoqué deux idées : un transfert à un prix moins important ou une nouvelle cession temporaire avec une obligation d'achat liée à certaines conditions. De son côté, le natif de Wythenshawe, sous contrat jusqu'en juin 2028 avec les Red Devils, a affiché son souhait de rester à Barcelone.

## ATLETICO

## GRIEZMANN, UNE PISTE AU MEXIQUE

L'été dernier, Antoine Griezmann (34 ans, 18 apparitions et 6 buts en Liga cette saison) a décidé de prolonger le plaisir avec l'Atletico Madrid en ajoutant une année de plus à son contrat, qui court désormais jusqu'en juin 2027. Reste à savoir s'il ira jusqu'au bout de son bail madrilène puisque, selon les informations d'El Chiringuito, le milieu offensif tricolore ne serait pas insensible à une offre venue du Mexique. Celle des Rayados de Monterrey, qui lui offrent un pont d'or. "Il y a une équipe qui a récemment perdu sa star, Sergio Ramos, et qui veut en ramener une autre. Ce joueur, c'est Antoine Griezmann, et l'équipe qui le veut, ce sont les Rayados de Monterrey. Ils veulent qu'il soit leur star la saison prochaine. Ils le voulaient déjà la saison passée, mais Griezmann a décidé de rester à l'Atletico. Griezmann a toujours voulu que son futur soit aux États-Unis, mais cette offre financière et ce qui est offert à sa famille lui plairait énormément", a révélé le journaliste Alex Silvestre dans la célèbre émission espagnole.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## DIPLOMATIE AFRICAINE

## L'Algérie renforce son ancrage continental à travers une stratégie claire et une action soutenue

L'Algérie poursuit avec constance le renforcement de sa présence sur la scène africaine, s'appuyant sur une diplomatie active, cohérente et résolument tournée vers la consolidation des partenariats stratégiques sur le continent. Cette orientation s'inscrit dans une vision globale fondée sur le respect mutuel, la solidarité africaine et la défense des intérêts communs face aux défis régionaux et internationaux.

Par Abed MEGHIT

Fort de son histoire, de son engagement en faveur des luttes de libération et de son attachement aux principes de non-ingérence et de souveraineté des États, l'Algérie affirme aujourd'hui une politique africaine structurée, articulée autour d'axes clairement définis. Il s'agit notamment de la promotion de la paix et de la sécurité, du soutien au développement durable, du renforcement de l'intégration économique africaine et de la coopération multilatérale.

Sur le plan diplomatique, l'Algérie multiplie les initiatives et les concertations avec ses partenaires africains, tant au niveau bilatéral que dans les cadres régionaux et continentaux. Sa participation active aux travaux de l'Union africaine, ainsi que son implication dans les mécanismes africains de prévention et de règlement des conflits, témoignent de son rôle de médiateur crédible et de partenaire fiable. Cette diplomatie de dialogue vise à privilégier les solutions africaines aux problèmes africains, en favorisant la stabilité et la paix durables.

Parallèlement, l'Algérie œuvre à renforcer la coopération économique avec les pays du continent, convaincue que le développement constitue un pilier essentiel de la sécurité et de la prospérité partagées. Les échanges commerciaux, les investissements, le transfert d'expertise et la coopération dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'agriculture, les



infrastructures et la formation figurent au cœur de cette dynamique. L'objectif affiché est de bâtrir des partenariats gagnant-gagnant, au service des peuples africains.

Cette stratégie africaine se traduit également par une diplomatie de proximité, fondée sur l'écoute, la concertation et le respect des spécificités de chaque pays. À travers des visites de haut niveau, des accords de coopération et des mécanismes de suivi, l'Algérie consolide des relations durables et équilibrées, renforçant ainsi sa crédibilité et son influence sur le continent.

Dans un contexte international mar-

qué par des mutations profondes et des enjeux géopolitiques complexes, l'Algérie entend faire de l'Afrique un espace de coopération, de stabilité et d'opportunités. Sa diplomatie active et sa stratégie claire reflètent une volonté affirmée de contribuer à l'émergence d'un continent fort, uni et capable de défendre ses intérêts sur la scène mondiale.

En consolidant sa présence africaine, l'Algérie réaffirme ainsi son rôle historique et stratégique au cœur du continent, fidèle à ses principes et déterminé à œuvrer, aux côtés de ses partenaires, pour une Afrique solidaire, souveraine et tournée vers l'avenir.

## ALGÉRIE - ITALIE

## Une convergence stratégique renforcée au sommet du Conseil de la Nation

Par Abed MEGHIT

Les relations algéro-italiennes, ancrées dans une histoire de solidarité et portées aujourd'hui par une dynamique stratégique affirmée, ont été au cœur de l'entretien tenu ce mercredi 14 janvier 2026 entre le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, et l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cuttino.

Cette visite de courtoisie, organisée au siège du Conseil de la Nation, a offert l'occasion d'un échange approfondi sur l'état des relations bilatérales, les perspectives de coopération économique et institutionnelle, ainsi que les grandes questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Dès l'entame de la rencontre, M. Azouz Nasri a souhaité la bienvenue à son hôte, saluant la profondeur des liens historiques unissant l'Algérie et l'Italie. Il a rappelé que ces relations reposent sur un héritage civilisationnel et humain partagé, consolidé par les positions courageuses et solides exprimées par le peuple italien et ses élites po-

litiques et intellectuelles durant la Révolution de libération nationale. Ces soutiens ont, a-t-il souligné, contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et à son ancrage durable dans la sphère collective européenne.

Ce capital historique, empreint de respect mutuel et de confiance, constitue aujourd'hui une base solide pour l'édification d'un partenariat stratégique robuste, capable de s'adapter aux mutations régionales et internationales. Le président du Conseil de la Nation s'est, à ce titre, félicité de la dynamique positive qui marque les relations algéro-italiennes ces dernières années, notamment à la suite de la visite officielle du président de la République, M. M. Abdelmajid Tebboune, à Rome.

Cette visite, a-t-il indiqué, a insufflé un nouvel élan au partenariat entre les deux pays, traduisant une volonté politique claire de hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus larges, plus inclusifs et plus durables.

Dans le même esprit, M. Azouz Nasri est revenu sur ses entretiens avec le président du Sénat italien, M. Ignazio La Russa, tenus à Rome en marge de sa partici-

pation, en qualité de représentant du président de la République, aux travaux de la Conférence du Processus d'Aqaba sur l'Afrique de l'Ouest.

Il a mis en exergue l'importance de cette rencontre pour le renforcement de la coordination politique et parlementaire, soulignant le rôle central que joue désormais la diplomatie parlementaire comme levier de soutien aux relations bilatérales et comme espace privilégié d'échange d'expertises et de consolidation de la coopération institutionnelle.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie a réaffirmé la place stratégique qu'occupe l'Algérie dans la politique économique et énergétique de son pays. Il a rappelé que l'Algérie est le premier partenaire économique de l'Italie en Afrique, saluant son rôle déterminant dans le soutien à la sécurité énergétique italienne.

L'engagement constant de l'Algérie dans ce domaine vital a été particulièrement mis en avant, dans un contexte international marqué par de profondes mutations et des défis énergétiques majeurs.

Dans cette perspective, le diplomate italien a exprimé

la volonté de son pays d'élargir les domaines de partenariat, tout en soulignant la disponibilité de l'Italie à mettre son expertise au service de l'Algérie, notamment dans les secteurs du transport et de la sécurité routière. Cette ouverture témoigne d'une approche fondée sur le partage d'expériences et la recherche de solutions concrètes aux défis communs.

Abordant la dimension économique, le président du Conseil de la Nation a mis en lumière les opportunités offertes par le marché algérien, notamment dans le cadre des réformes économiques en cours et après la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement. Il a insisté sur l'intérêt de l'Algérie à développer des partenariats structurants avec les entreprises italiennes, en particulier dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, ainsi que des petites et moyennes entreprises et des start-ups, considérées comme des moteurs essentiels de croissance et d'innovation.

Sur les plans régional et international, les deux parties ont réaffirmé la convergence.

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

## Numérisation de l'État : le temps des bilans, l'heure de la rigueur

Lorsque le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait lancé, le 26 septembre dernier, cet avertissement sans détour (« La numérisation doit être finalisée d'ici à la fin de l'année, sinon je prendrai des mesures radicales ») le message se voulait clair, ferme et sans équivoque. Quatre mois plus tard, le ton a changé, mais l'exigence demeure. Lors du dernier Conseil des ministres, tenu dimanche, le chef de l'État a cette fois « hautement salué le niveau très avancé atteint, enfin, par l'Algérie dans la numérisation des informations et des données dans l'ensemble des secteurs ». Un satisfait, certes, mais un satisfait lourd de sens.

Ce « enfin », glissé dans le communiqué officiel, n'est pas anodin. Il traduit à la fois l'aboutissement d'un processus longtemps freiné et la reconnaissance d'un combat mené contre des résistances internes bien connues. Ces fameuses « chauves-souris qui aiment travailler dans l'ombre », pour reprendre l'expression désormais consacrée, incarnent ces pratiques opaques, enracinées dans certains secteurs, qui ont volontairement retardé l'adoption de la numérisation. L'irritation présidentielle, perceptible ces derniers mois, aura néanmoins eu un effet salutaire : réveiller les retardataires avant le passage à l'acte promis des « mesures radicales ». Mais au-delà de l'annonce politique, le président Tebboune a tenu à rappeler l'essence même de la transformation numérique. La numérisation, a-t-il souligné, ne se limite pas à empiler des plateformes ou à créer des bases de données figées. Elle doit s'accompagner de l'interconnexion des secteurs, de l'analyse intelligente des données et, surtout, de leur exploitation pour détecter les dysfonctionnements et y apporter des solutions rapides et efficaces. En somme, la numérisation n'est pas une gouvernance, de la transparence et de l'efficacité de l'État.

C'est dans cet esprit que le deuxième programme du communiqué présidentiel prend toute sa portée. Le chef de l'État y insiste sur la nécessité, pour chaque département ministériel, de former sans délai des équipes techniques chargées de la mise à jour quotidienne des données intégrées dans la base nationale. Une exigence qui peut sembler technique, mais qui relève en réalité d'un choix politique majeur : garantir une information fiable, actualisée et exploitable par l'ensemble des services de l'État. Un simple tour d'horizon des sites web de nombreux ministères et institutions publiques suffit à illustrer cette problématique. Des plateformes rarement mises à jour, parfois inertes depuis des années, déconnectées des préoccupations citoyennes et dépourvues de toute interactivité. Des sites conçus par obligation administrative plus que par conviction stratégique, sans vision claire ni objectifs définis. Résultat : une vitrine numérique figée, incapable de refléter la dynamique réelle des institutions ou de répondre aux attentes des citoyens.

C'est précisément ce constat qui explique l'instinct présidentiel sur la formation de compétences dédiées, capables d'assurer une alimentation continue, rigoureuse et responsable des systèmes numériques. Car une base de données, aussi sophistiquée soit-elle, perd toute valeur si elle n'est pas nourrie en temps réel par des informations exactes et vérifiées. La transformation numérique ne peut réussir sans capital humain qualifié, discipliné et pleinement conscient de l'enjeu.

On pourrait alors résumer l'état actuel de la numérisation en Algérie par une formule simple : bravo pour le contenant, mais le plus dur reste à faire pour le contenu. La production numérique ne fait que commencer. Elle exige méthode, constance et culture de la donnée, depuis la remontée de l'information jusqu'à son exploitation et sa diffusion maîtrisée. Le prochain bilan d'étape approche. Il ne jugera pas seulement le degré d'équipement ou le nombre de plateformes lancées, mais surtout la capacité de l'administration à faire vivre, évoluer et valoriser cette numérisation. Car à l'ère de la gouvernance moderne, l'efficacité de l'État se mesure aussi à la qualité de ses données. Et sur ce terrain, l'exigence présidentielle ne laissera plus de place à l'improvisation.

Abed Meghit